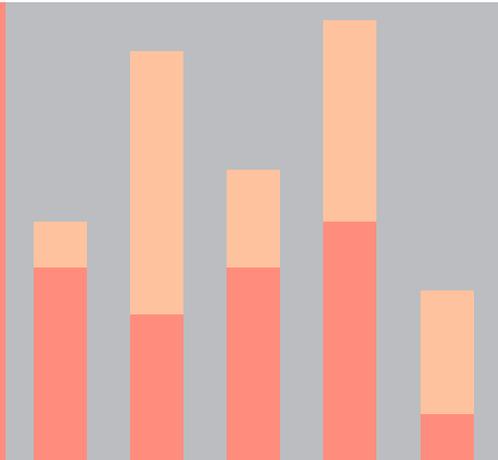
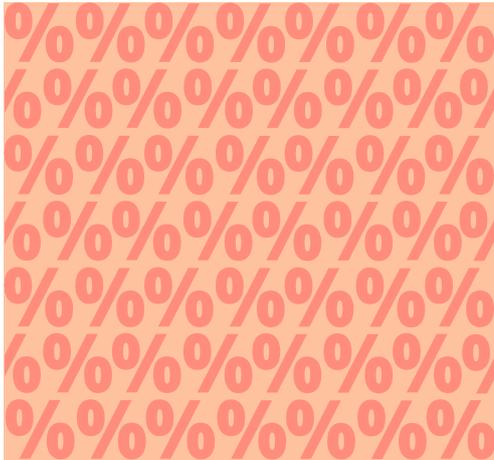




RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

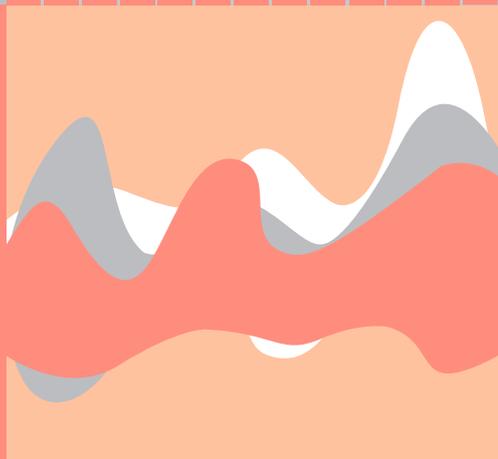
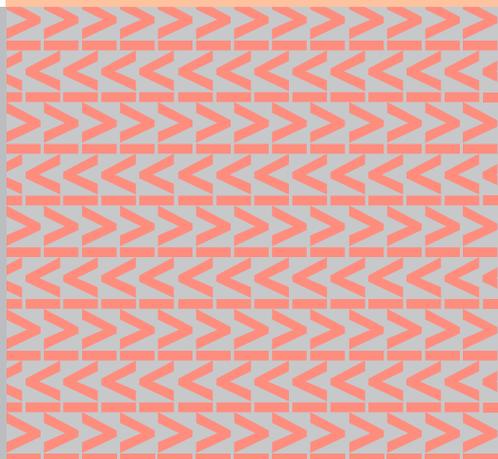
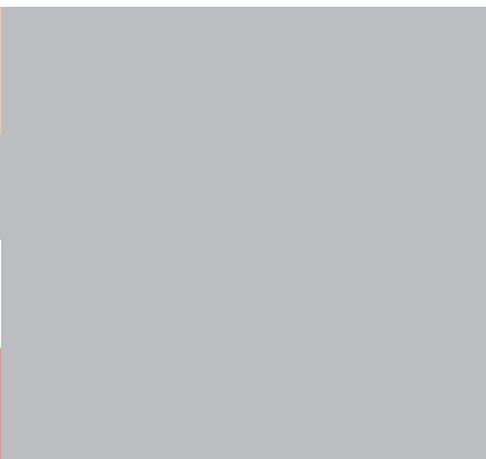


ESSENTIEL

DÉCEMBRE 2021 N°22

Premiers résultats du Recensement agricole 2020
par département

NOUVELLE- AQUITAINE



SOMMAIRE

p. 4	Charente
p. 6	Charente-Maritime
p. 8	Corrèze
p. 10	Creuse
p. 12	Dordogne
p. 14	Gironde
p. 16	Landes
p. 18	Lot-et-Garonne
p. 20	Pyrénées-Atlantiques
p. 22	Deux-Sèvres
p. 24	Vienne
p. 26	Haute-Vienne
p. 28	Carte régionale
	Sources et définitions

Charente

En 2020, la Charente compte 4 900 exploitations, soit 1 600 de moins qu'en 2010. Les exploitations s'agrandissent et valorisent désormais en moyenne 73 hectares. La baisse du nombre d'exploitations est plus marquée pour les micro exploitations (moins de 25 000 euros de PBS, production brute standard) et les filières d'élevage : le nombre d'exploitations spécialisées en bovin lait ou en granivores est divisé par deux. Les fermes de grande dimension économique, majoritairement viticoles, sont les seules à voir leur effectif stable. L'emploi des salariés permanents non familiaux et des saisonniers augmente. La viticulture représente la moitié de l'emploi agricole du département. Les deux tiers des exploitations sont spécialisées en productions végétales, en viticulture ou en grandes cultures. Ces dernières sont souvent de micro ou petite dimension économique et quatre exploitants sur dix ont plus de 60 ans. Les céréales, oléagineux et protéagineux occupent la moitié de la SAU (Surface Agricole Utilisée). En Charente, 97 % des exploitations viticoles et 23 % des exploitations hors viticulture produisent sous un signe officiel de qualité.

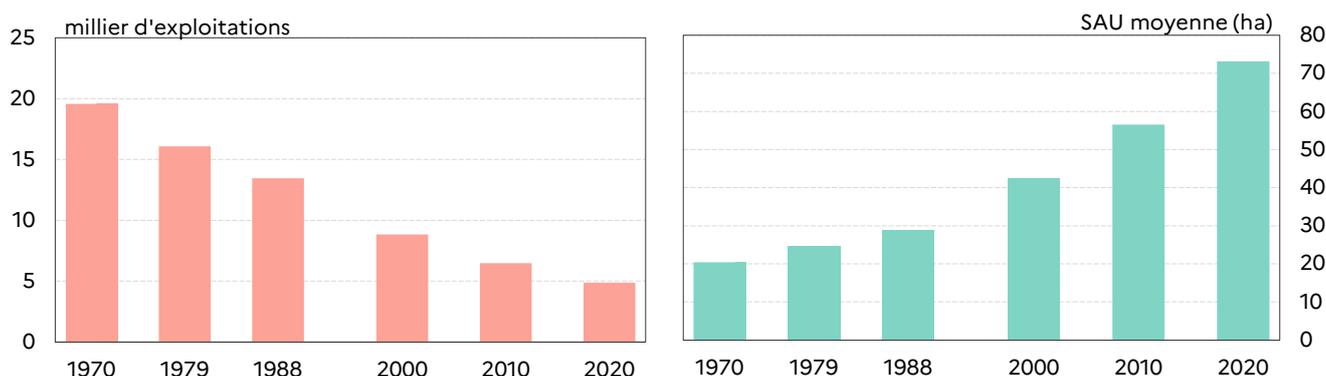
Tableau 1
Le recensement agricole en quelques chiffres

	2010	2020	Évolution 2020/2010	Écart 2020/2010
Exploitations	6 480	4 880	- 25 %	
<i>dont à spécialisation végétale</i>	61,0 %	67,4 %		+ 6,4
<i>à spécialisation animale</i>	24,7 %	20,9 %		- 3,8
<i>mixtes (polyculture, polyélevage)</i>	13,2 %	10,9 %		- 2,3
Part des exploitations sous statut individuel	67,4 %	52,9 %		- 14,5
Part des exploitations en agriculture biologique ¹	2,0 %	8,0 %		+ 6,0
Part des exploitations sous autres signes officiels de qualité ou d'origine ² (%)	28,8 %	48,3 %		+ 19,5
Part des exploitations vendant en circuit court ³	11,6 %	14,3 %		+ 2,7
Chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs (nombre de personnes)	7 900	6 100	- 23 %	
Part des chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs ayant 60 ans ou plus	24,4 %	27,6 %		+ 3,2
Part des femmes parmi les chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs	27,8 %	25,4 %		- 2,4
Travail agricole (ETP) ⁴	9 000	8 500	- 5 %	
SAU totale (ha)	366 172	356 627	- 3 %	
<i>dont céréales, oléagineux, protéagineux (%)</i>	53,0 %	49,5 %		- 3,5
<i>prairies (artificielles, temporaires, permanentes) (%)</i>	27,3 %	29,5 %		+ 2,2
<i>cultures permanentes (%)</i>	11,5 %	13,2 %		+ 1,7
SAU moyenne (ha) ⁵	57	73	+ 29 %	
Cheptel (UGB)	198 900	159 100	- 20 %	

1. Certifiée ou en conversion (cahier des charges officiel) / 2. Label rouge, IGP, AOC-AOP, STG / 3. Fleurs et plantes exclues en 2010 / 4. Hors prestations de service (ETA, Cuma...) / 5. Y compris exploitations sans SAU
Champ : Charente, hors structures gérant des packages collectifs
Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Graphique 1
Les exploitations sont moins nombreuses mais la SAU moyenne gagne 53 hectares en 50 ans

Évolution du nombre d'exploitations et de la SAU moyenne

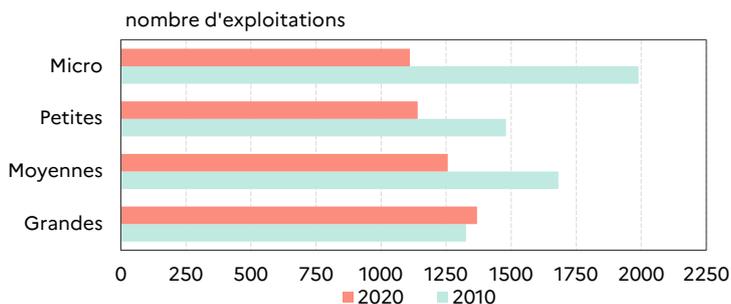


Champ : Charente, hors structures gérant des packages collectifs
Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Graphique 2

Seul le nombre des grandes exploitations augmente

Taille économique des exploitations¹ en 2010 et 2020



1. Calculée en 2010 et 2020 « aux prix de 2017 »

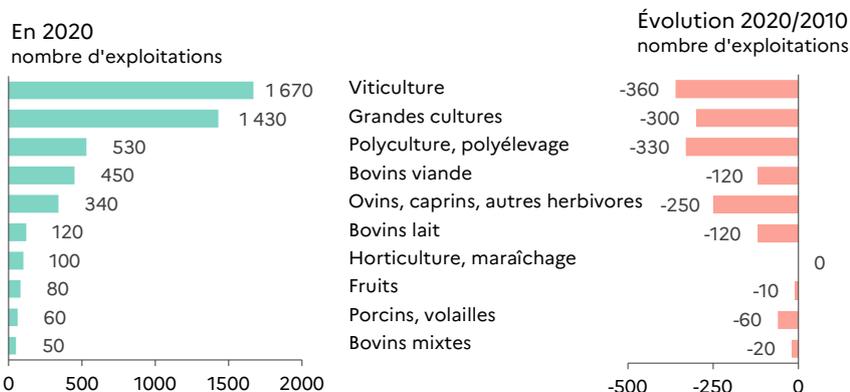
Champ : Charente, hors structures gérant des packages collectifs

Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Graphique 3

Des exploitations majoritairement spécialisées en viticulture ou grandes cultures

Orientation économique des exploitations en 2020 et évolution



Note de lecture : En 2020, le département compte 1 670 exploitations spécialisées en viticulture. Elles sont 360 de moins qu'en 2010.

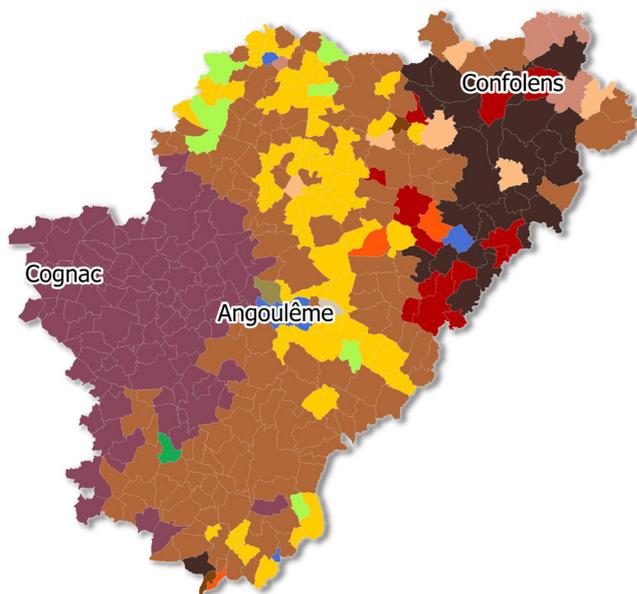
Champ : Charente, hors structures gérant des packages collectifs

Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Carte 1

L'ouest du département spécialisé en viticulture

Spécialisation des communes



Orientation technico-économique des communes

- Céréales et/ou oléoprotagineux
- Autres grandes cultures
- Fruits ou autres cultures permanentes
- Légumes et champignons
- Fleurs et/ou horticulture diverse
- Viticulture
- Bovins lait
- Bovins viande
- Bovins mixte
- Ovins ou caprins
- Equidés et/ou autres herbivores
- Porcins
- Volailles
- Combinaison de granivores (porcins, volailles)
- Polyculture et/ou polyélevage
- Sans exploitation

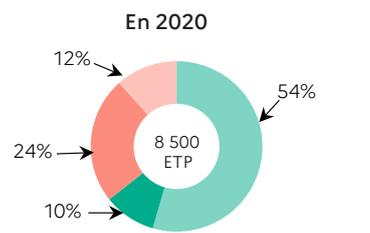
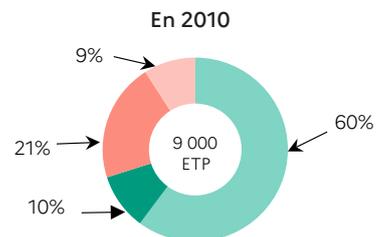
Champ : Charente, hors structures gérant des packages collectifs

©IGN - Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Graphique 4

Plus de salariés permanents non familiaux et de saisonniers dans l'emploi agricole

Répartition du volume de travail dans les exploitations agricoles en 2010-2020¹ (ETP)



- Exploitants, coexploitants et associés actifs²
- Salariés permanents non familiaux
- Membres de la famille travaillant de manière permanente
- Main-d'oeuvre saisonnière ou occasionnelle¹

1. Hors prestations de service (ETA, Cuma...)

2. Coexploitants familiaux inclus

Champ : Charente, hors structures gérant des packages collectifs

Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Charente-Maritime

En 2020, la Charente-Maritime compte 5 800 exploitations, soit 1 600 de moins qu'en 2010. Les exploitations s'agrandissent et valorisent désormais en moyenne 73 hectares. Les fermes de grande dimension économique, majoritairement viticoles, sont les seules dont le nombre s'accroît. La baisse du nombre d'exploitations est plus marquée pour les micro exploitations et les filières d'élevages : la moitié des élevages de bovins lait, d'ovins, caprins et de volailles ont disparu en dix ans. L'emploi des salariés permanents non familiaux et des saisonniers augmente. Avec deux emplois agricoles sur cinq, la viticulture est le principal employeur. Les trois quarts des exploitations sont spécialisées en productions végétales, en viticulture ou en grandes cultures. Les céréales, oléagineux et protéagineux occupent les deux tiers de la SAU. Les exploitations orientées en grandes cultures sont souvent de micro ou petite dimension économique et quatre exploitants sur dix ont plus de 60 ans. En Charente-Maritime, 97 % des exploitations viticoles et 15 % des exploitations hors viticulture produisent sous un signe officiel de qualité.

Tableau 1

Le recensement agricole en quelques chiffres

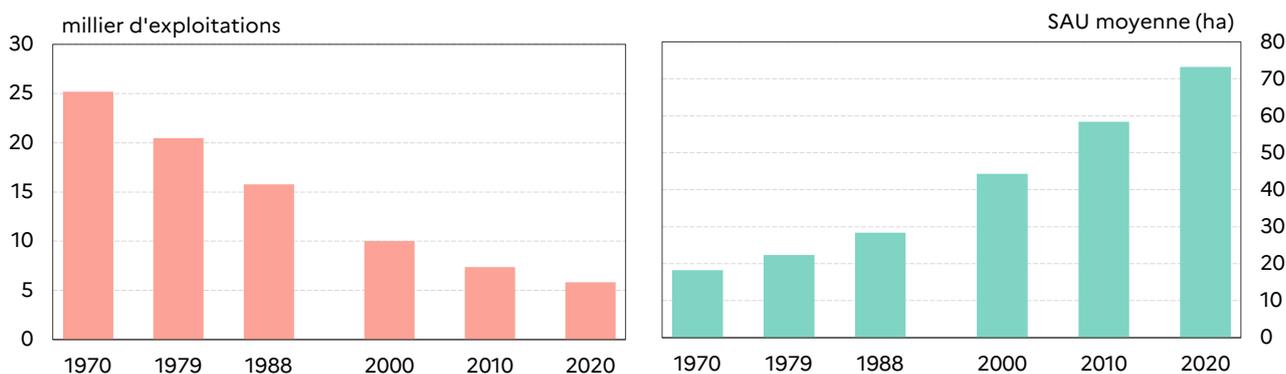
	2010	2020	Évolution 2020/2010	Écart 2020/2010
Exploitations	7 370	5 810	- 25 %	
<i>dont à spécialisation végétale</i>	72,1 %	77,2 %		+ 5,1
<i>à spécialisation animale</i>	12,2 %	8,9 %		- 3,3
<i>mixtes (polyculture, polyélevage)</i>	14,8 %	12,6 %		- 2,2
Part des exploitations sous statut individuel	69,8 %	56,9 %		- 12,9
Part des exploitations en agriculture biologique ¹	1,8 %	6,9 %		+ 5,1
Part des exploitations sous autres signes officiels de qualité ou d'origine ² (%)	18,8 %	43,3 %		+ 24,5
Part des exploitations vendant en circuit court ³	14,9 %	18,0 %		+ 3,1
Chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs (nombre de personnes)	8 700	7 000	- 23 %	
Part des chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs ayant 60 ans ou plus	22,9 %	28,5 %		+ 5,6
Part des femmes parmi les chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs	26,4 %	26,2 %		- 0,2
Travail agricole (ETP) ⁴	10 600	10 400	- 5 %	
SAU totale (ha)	430 258	425 608	- 3 %	
<i>dont céréales, oléagineux, protéagineux (%)</i>	66,9 %	63,2 %		- 3,7
<i>prairies (artificielles, temporaires, permanentes) (%)</i>	16,0 %	17,6 %		+ 1,6
<i>cultures permanentes (%)</i>	9,4 %	11,2 %		+ 1,8
SAU moyenne (ha) ⁵	58	73	+ 29 %	
Cheptel (UGB)	119 500	97 600	- 20 %	

1. Certifiée ou en conversion (cahier des charges officiel) / 2. Label rouge, IGP, AOC-AOP, STG / 3. Fleurs et plantes exclues en 2010 / 4. Hors prestations de service (ETA, Cuma...) / 5. Y compris exploitations sans SAU
 Champ : Charente-Maritime, hors structures gérant des packages collectifs
 Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Graphique 1

Les exploitations sont moins nombreuses mais la SAU moyenne gagne 55 hectares en 50 ans

Évolution du nombre d'exploitations et de la SAU moyenne

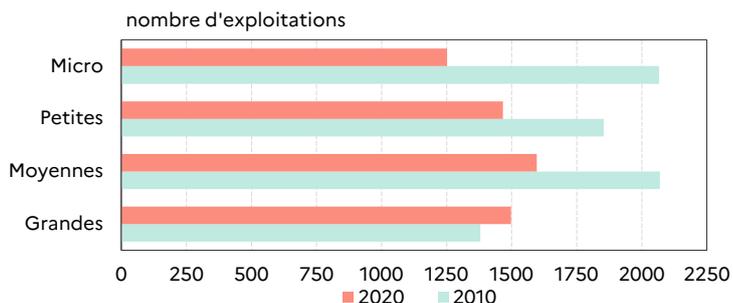


Champ : Charente-Maritime, hors structures gérant des packages collectifs
 Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Graphique 2

Seul le nombre des grandes exploitations augmente

Taille économique des exploitations¹ en 2010 et 2020



1. Calculée en 2010 et 2020 « aux prix de 2017 »

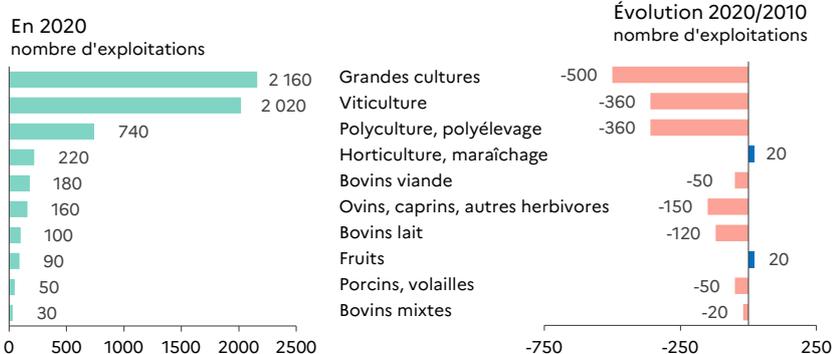
Champ : Charente-Maritime, hors structures gérant des packages collectifs

Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Graphique 3

Des exploitations essentiellement spécialisées en grandes cultures et en viticulture

Orientation économique des exploitations en 2020 et évolution



Note de lecture : En 2020, le département compte 2 160 exploitations spécialisées en grandes cultures. Elles sont 500 de moins qu'en 2010.

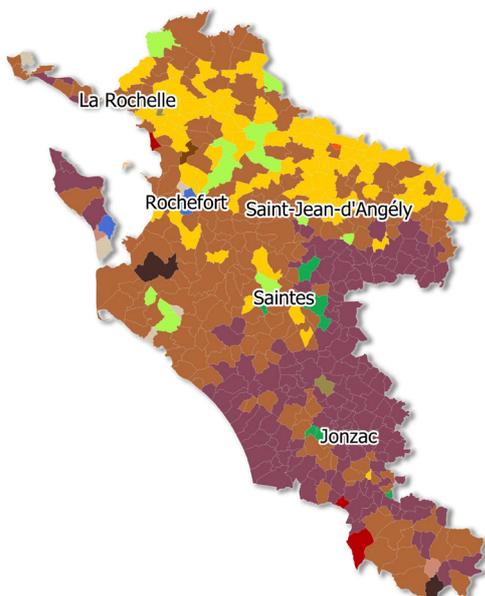
Champ : Charente-Maritime, hors structures gérant des packages collectifs

Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Carte 1

Deux régions agricoles spécialisées : viticulture au sud, grandes cultures au nord

Spécialisation des communes



Orientation technico-économique des communes

- Céréales et/ou oléoprotagineux
- Autres grandes cultures
- Fruits ou autres cultures permanentes
- Légumes et champignons
- Fleurs et/ou horticulture diverse
- Viticulture
- Bovins lait
- Bovins viande
- Bovins mixte
- Ovins ou caprins
- Equidés et/ou autres herbivores
- Porcins
- Volailles
- Combinaison de granivores (porcins, volailles)
- Polyculture et/ou polyélevage
- Sans exploitation

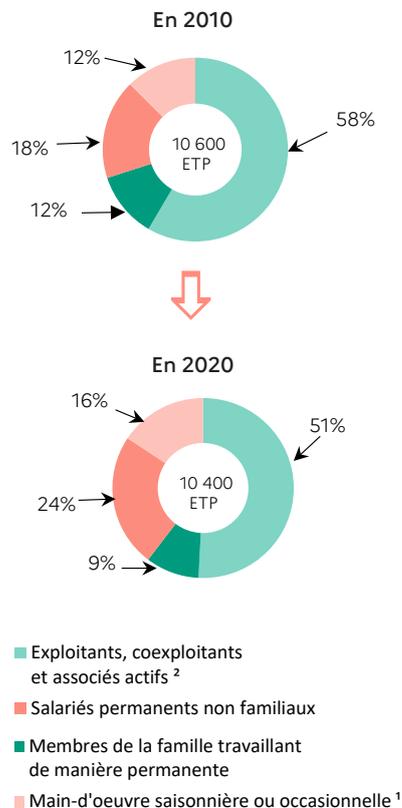
Champ : Charente-Maritime, hors structures gérant des packages collectifs

©IGN - Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Graphique 4

Plus de salariés permanents non familiaux et de saisonniers dans l'emploi agricole

Répartition du volume de travail dans les exploitations agricoles en 2010-2020¹ (ETP)



1. Hors prestations de service (ETA, Cuma...)

2. Coexploitants familiaux inclus

Champ : Charente-Maritime, hors structures gérant des packages collectifs

Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Corrèze

En 2020, la Corrèze compte 4 000 exploitations, soit 1 200 de moins qu'en 2010. Le nombre d'élevages s'est réduit d'un tiers, avec notamment 840 élevages de bovins viande en moins. L'effectif a diminué encore plus fortement pour les élevages de bovins lait (-46 %), d'ovins (-42 %) et de granivores (-38 %). Le département reste très orienté élevage (68 % des exploitations) et une ferme sur deux est spécialisée en bovin viande. Mais les productions végétales progressent : +19 % d'exploitations spécialisées et +22 % de surface de culture permanente en 10 ans. Les prairies restent prédominantes dans la surface agricole (90 %). Les exploitations s'agrandissent et valorisent désormais en moyenne 57 hectares. Elles sont souvent de taille économique micro ou petite. Le statut juridique individuel est toujours privilégié, même si sa part diminue (81 % en 2010 et 73 % en 2020). L'emploi agricole, assuré principalement par les exploitants ou coexploitants, diminue. La baisse est très marquée pour les aidants familiaux (-60 %). L'emploi de salariés permanents non familiaux ou de saisonniers reste peu fréquent. La Corrèze est le département néo-aquitain qui compte le plus de femmes parmi les exploitants ou coexploitants (30 %).

Tableau 1

Le recensement agricole en quelques chiffres

	2010	2020	Évolution 2020/2010	Écart 2020/2010
Exploitations	5 200	4 000	- 23 %	
<i>dont à spécialisation végétale</i>	15,1 %	23,5 %		+8,4
<i>à spécialisation animale</i>	76,7 %	68,3 %		- 8,4
<i>mixtes (polyculture, polyélevage)</i>	8,1 %	8,1 %		0,0
Part des exploitations sous statut individuel	80,9 %	73,0 %		- 7,9
Part des exploitations en agriculture biologique ¹	2,5 %	8,9 %		+ 6,4
Part des exploitations sous autres signes officiels de qualité ou d'origine ² (%)	37,8 %	34,6 %		- 3,2
Part des exploitations vendant en circuit court ³	11,5 %	19,1 %		+ 7,6
Chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs (nombre de personnes)	6 100	4 900	- 21 %	
Part des chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs ayant 60 ans ou plus	20,5 %	28,5 %		+ 8,0
Part des femmes parmi les chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs	30,8 %	29,9 %		- 0,9
Travail agricole (ETP) ⁴	7 000	5 100	- 27 %	
SAU totale (ha)	228 827	227 227	- 1 %	
<i>dont céréales, oléagineux, protéagineux (%)</i>	5,6 %	5,4 %		- 0,2
<i>prairies (artificielles, temporaires, permanentes) (%)</i>	91,1 %	90,5 %		- 0,6
<i>cultures permanentes (%)</i>	1,5 %	1,9 %		+ 0,4
SAU moyenne (ha) ⁵	44	57	+ 29 %	
Cheptel (UGB)	282 500	252 100	- 11 %	

1. Certifiée ou en conversion (cahier des charges officiel) / 2. Label rouge, IGP, AOC-AOP, STG / 3. Fleurs et plantes exclues en 2010 / 4. Hors prestations de service (ETA, Cuma...) / 5. Y compris exploitations sans SAU

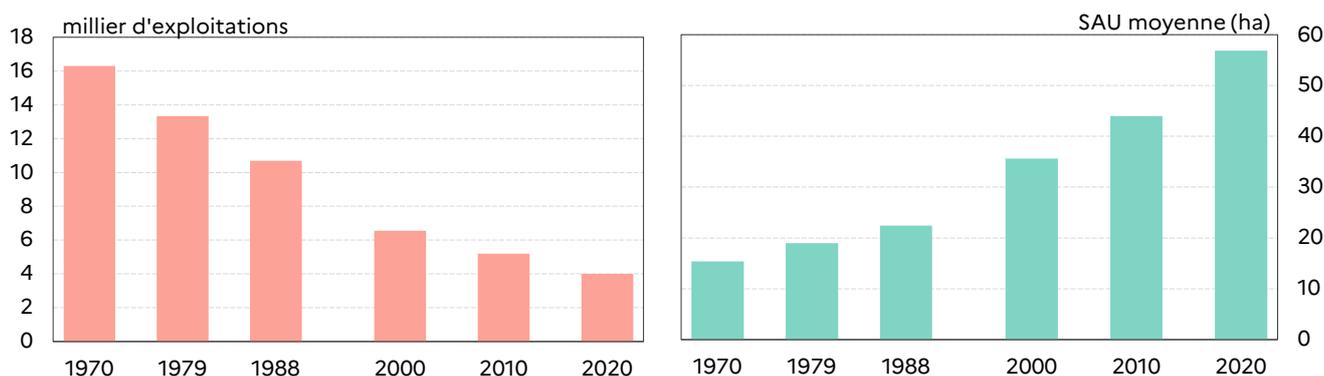
Champ : Corrèze, hors structures gérant des pacages collectifs

Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Graphique 1

Les exploitations sont moins nombreuses mais la SAU moyenne gagne 41 hectares en 50 ans

Évolution du nombre d'exploitations et de la SAU moyenne



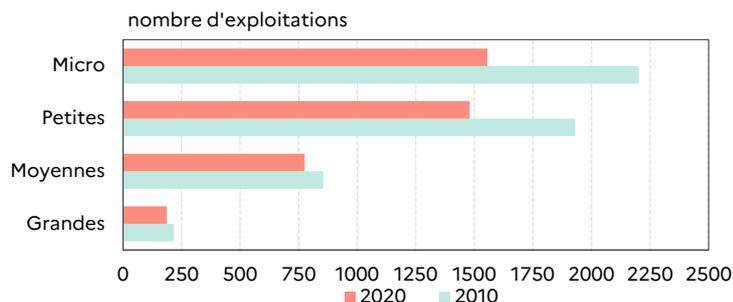
Champ : Corrèze, hors structures gérant des pacages collectifs

Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Graphique 2

Peu d'exploitations de grande taille économique

Taille économique des exploitations ¹ en 2010 et 2020



1. Calculée en 2010 et 2020 « aux prix de 2017 »

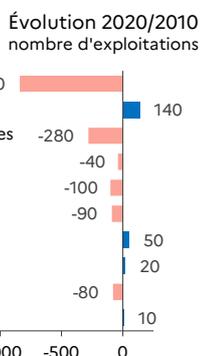
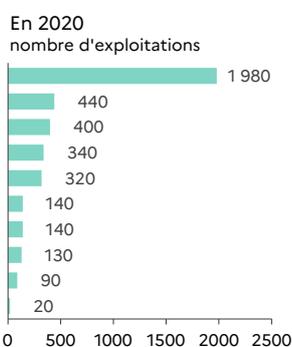
Champ : Corrèze, hors structures gérant des packages collectifs

Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Graphique 3

Le nombre d'exploitations spécialisées en productions végétales progresse

Orientation économique des exploitations en 2020 et évolution



Note de lecture : En 2020, le département compte 1 980 exploitations spécialisées en bovins viande. Elles sont 840 de moins qu'en 2010.

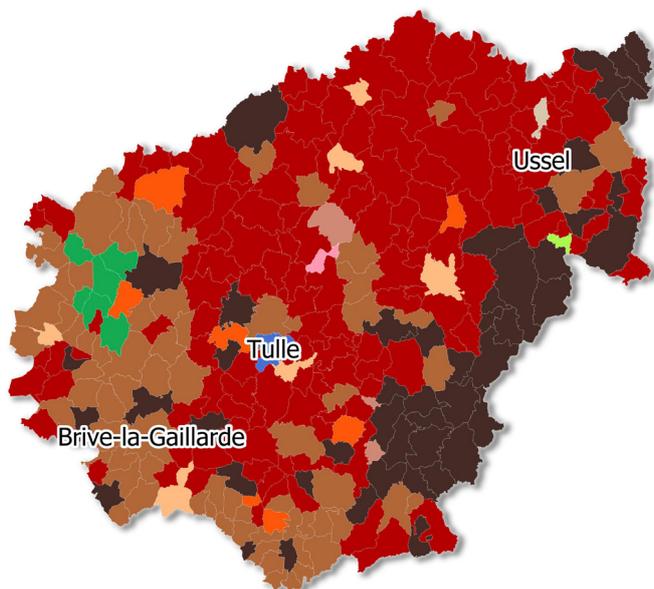
Champ : Corrèze, hors structures gérant des packages collectifs

Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Carte 1

Une forte spécialisation des territoires en élevage de bovins viande

Spécialisation des communes



Orientation technico-économique des communes

- Céréales et/ou oléoprotagineux
- Autres grandes cultures
- Fruits ou autres cultures permanentes
- Légumes et champignons
- Fleurs et/ou horticulture diverse
- Viticulture
- Bovins lait
- Bovins viande
- Bovins mixte
- Ovins ou caprins
- Equidés et/ou autres herbivores
- Porcins
- Volailles
- Combinaison de granivores (porcins, volailles)
- Polyculture et/ou polyélevage
- Sans exploitation

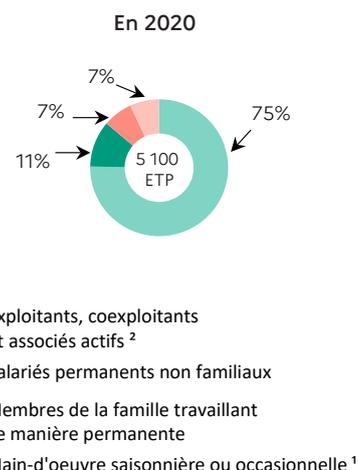
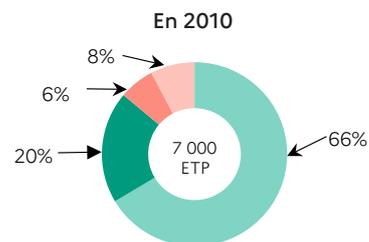
Champ : Corrèze, hors structures gérant des packages collectifs

©IGN - Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Graphique 4

L'emploi permanent des aidants familiaux en forte baisse

Répartition du volume de travail dans les exploitations agricoles en 2010-2020 ¹ (ETP)



1. Hors prestations de service (ETA, Cuma...)

2. Coexploitants familiaux inclus

Champ : Corrèze, hors structures gérant des packages collectifs

Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Creuse

En 2020, la Creuse compte 3 500 exploitations, soit 1 100 de moins qu'en 2010. La baisse du nombre d'exploitations est très marquée en élevage de volailles (-66 %) et d'ovins (-41 %). En 2020, l'élevage de bovins domine toujours, avec six exploitations sur dix, malgré une baisse importante de l'effectif depuis 2010. Dans ce département très orienté élevage, les exploitations spécialisées en productions végétales sont les seules dont le nombre s'accroît en 2020, que ce soit en grandes cultures, en maraichage ou en arboriculture fruitière. Elles représentent désormais 16 % des exploitations du département, contre 8 % en 2010. L'assolement est dominé par les prairies qui occupent 83 % de la surface agricole. La surface en céréales, oléagineux et protéagineux augmente. Les exploitations, qui s'étendent sur de larges surfaces, s'agrandissent et valorisent désormais en moyenne 91 hectares, soit 31 hectares de plus qu'en Nouvelle-Aquitaine. Elles sont souvent de taille économique micro ou petite. Si les formes individuelles restent majoritaires, les GAEC (Groupements Agricoles d'Exploitation en Commun) deviennent plus fréquents (24 % des exploitations en 2020 contre 14 % en 2010). L'emploi agricole diminue. Il est assuré principalement par les exploitants ou coexploitants (82 %).

Tableau 1

Le recensement agricole en quelques chiffres

	2010	2020	Évolution 2020/2010	Écart 2020/2010
Exploitations	4 620	3 470	- 25 %	
<i>dont à spécialisation végétale</i>	7,9 %	15,9 %		+ 8,0
<i>à spécialisation animale</i>	84,9 %	77,0 %		- 7,9
<i>mixtes (polyculture, polyélevage)</i>	7,2 %	7,1 %		0,0
Part des exploitations sous statut individuel	75,5 %	63,8 %		- 11,7
Part des exploitations en agriculture biologique ¹	2,5 %	6,9 %		+ 4,4
Part des exploitations sous autres signes officiels de qualité ou d'origine ² (%)	17,9 %	23,4 %		+ 5,5
Part des exploitations vendant en circuit court ³	6,7 %	12,4 %		+ 5,7
Chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs (nombre de personnes)	5 900	4 700	- 21 %	
Part des chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs ayant 60 ans ou plus	20,6 %	26,3 %		+ 5,7
Part des femmes parmi les chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs	28,6 %	27,6 %		- 1,0
Travail agricole (ETP) ⁴	6 000	4 800	- 20 %	
SAU totale (ha)	318 584	316 537	- 1 %	
<i>dont céréales, oléagineux, protéagineux (%)</i>	11,2 %	12,4 %		+ 1,2
<i>prairies (artificielles, temporaires, permanentes) (%)</i>	85,5 %	83,1 %		- 2,4
<i>cultures permanentes (%)</i>	0,1 %	0,1 %		0,0
SAU moyenne (ha) ⁵	69	91	+ 32 %	
Cheptel (UGB)	382 400	358 000	- 6%	

1. Certifiée ou en conversion (cahier des charges officiel) / 2. Label rouge, IGP, AOC-AOP, STG / 3. Fleurs et plantes exclues en 2010 / 4. Hors prestations de service (ETA, Cuma...) / 5. Y compris exploitations sans SAU

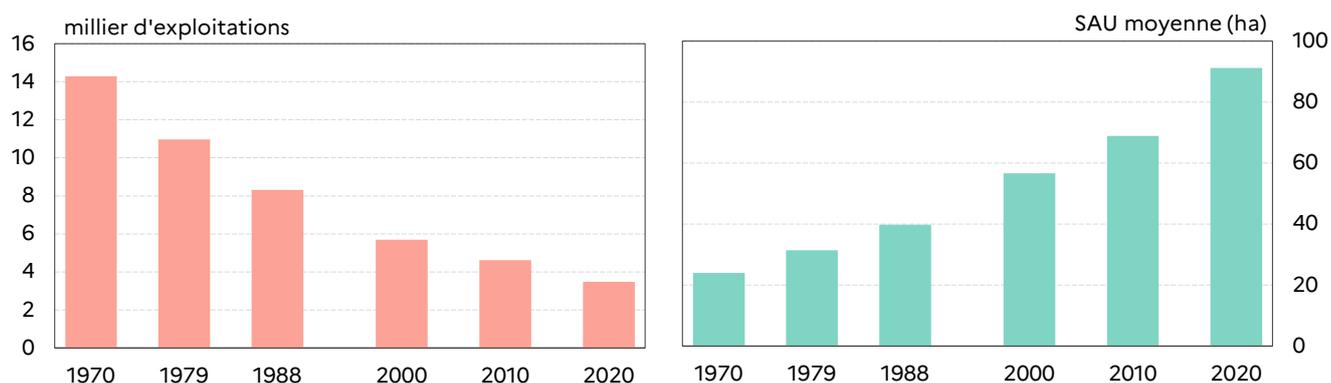
Champ : Creuse, hors structures gérant des packages collectifs

Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Graphique 1

Les exploitations sont moins nombreuses mais la SAU moyenne gagne 67 hectares en 50 ans

Évolution du nombre d'exploitations et de la SAU moyenne

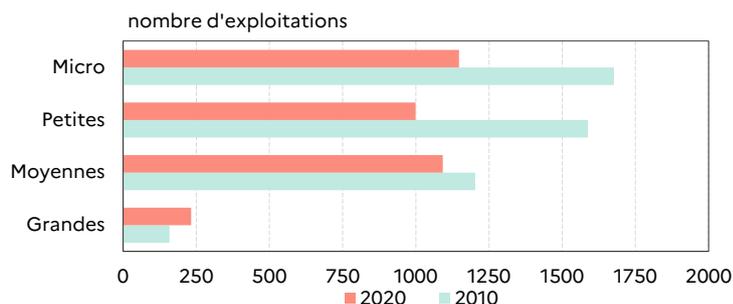


Champ : Creuse, hors structures gérant des packages collectifs

Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Graphique 2 Peu d'exploitations de grande taille économique

Taille économique des exploitations ¹ en 2010 et 2020



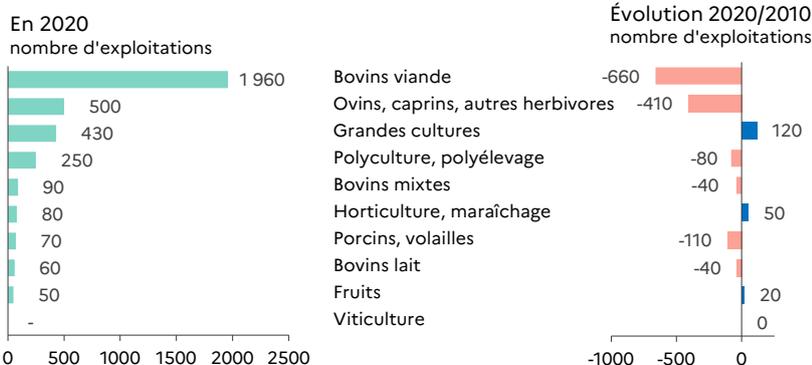
1. Calculée en 2010 et 2020 « aux prix de 2017 »

Champ : Creuse, hors structures gérant des packages collectifs

Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Graphique 3 Le nombre d'exploitations spécialisées en volailles ou en ovins en fort recul

Orientation économique des exploitations en 2020 et évolution



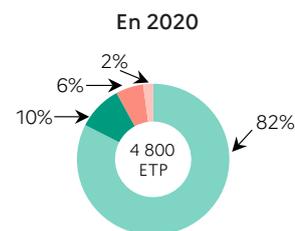
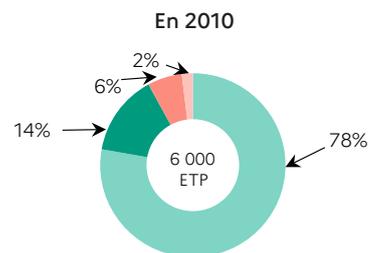
Note de lecture : En 2020, le département compte 1 960 exploitations spécialisées en bovins viande. Elles sont 660 de moins qu'en 2010.

Champ : Creuse, hors structures gérant des packages collectifs

Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Graphique 4 L'emploi des exploitants et coexploitants reste dominant

Répartition du volume de travail dans les exploitations agricoles en 2010-2020 ¹ (ETP)



- Exploitants, coexploitants et associés actifs ²
- Salariés permanents non familiaux
- Membres de la famille travaillant de manière permanente
- Main-d'oeuvre saisonnière ou occasionnelle ¹

1. Hors prestations de service (ETA, Cuma...)

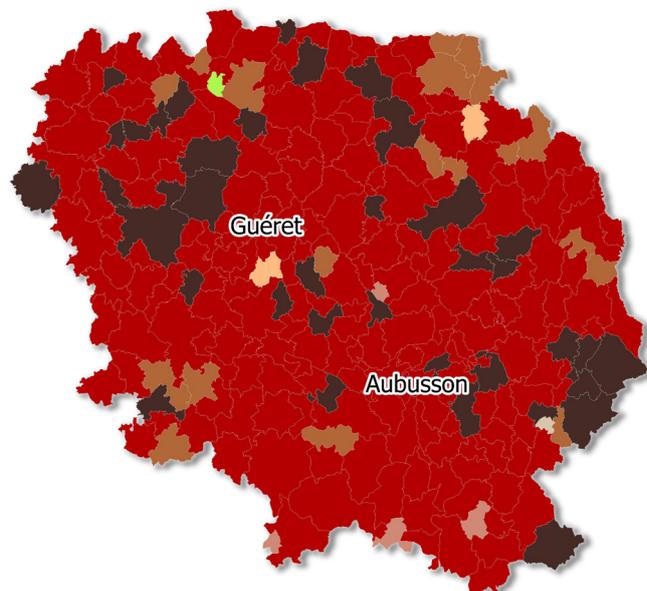
2. Coexploitants familiaux inclus

Champ : Creuse, hors structures gérant des packages collectifs

Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Carte 1 Une très forte spécialisation des territoires en élevage de bovins viande

Spécialisation des communes



Orientation technico-économique des communes

- Céréales et/ou oléoprotagineux
- Autres grandes cultures
- Fruits ou autres cultures permanentes
- Légumes et champignons
- Fleurs et/ou horticulture diverse
- Viticulture
- Bovins lait
- Bovins viande
- Bovins mixte
- Ovins ou caprins
- Equidés et/ou autres herbivores
- Porcins
- Volailles
- Combinaison de granivores (porcins, volailles)
- Polyculture et/ou polyélevage
- Sans exploitation

Champ : Creuse, hors structures gérant des packages collectifs

©IGN - Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Dordogne

En 2020, la Dordogne compte 6 300 exploitations, soit 2 400 de moins qu'en 2010. Les exploitations s'agrandissent et valorisent désormais en moyenne 47 hectares. La Dordogne est le département néo-aquitain où l'agriculture a le plus reculé, que ce soit en nombre d'exploitations (-27 %) ou en surface agricole (-4 %). Le nombre d'élevages se réduit fortement. La moitié des élevages de bovins lait a disparu, de même que plus de 40 % des élevages de granivores et d'ovins-caprins. La baisse est aussi très marquée parmi les fermes mixant culture et élevage et celles combinant plusieurs types d'élevages. De même, la viticulture recule fortement (-37 %). Les grandes cultures résistent mieux. Seules l'effectif des exploitations maraichères s'accroît. Dans un département où l'agriculture reste très diversifiée, une exploitation sur deux est désormais spécialisée en productions végétales. Les micro exploitations sont nombreuses et un tiers des exploitants ont plus de 60 ans. L'emploi saisonnier et familial diminue. L'agriculture biologique et les circuits courts progressent et sont plus développés qu'au niveau régional et national.

Tableau 1

Le recensement agricole en quelques chiffres

	2010	2020	Évolution 2020/2010	Écart 2020/2010
Exploitations	8 680	6 330	- 27 %	
<i>dont à spécialisation végétale</i>	41,1 %	49,5 %		+ 8,4
<i>à spécialisation animale</i>	38,4 %	33,0 %		- 5,4
<i>mixtes (polyculture, polyélevage)</i>	20,0 %	17,0 %		- 3,0
Part des exploitations sous statut individuel	84,1 %	74,5 %		- 9,6
Part des exploitations en agriculture biologique ¹	5,3 %	16,8 %		+ 11,5
Part des exploitations sous autres signes officiels de qualité ou d'origine ² (%)	25,9 %	30,9 %		+ 5,0
Part des exploitations vendant en circuit court ³	20,7 %	29,0 %		+ 8,3
Chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs (nombre de personnes)	9 900	7 300	- 26 %	
Part des chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs ayant 60 ans ou plus	27,5 %	32,1 %		+ 4,6
Part des femmes parmi les chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs	30,3 %	28,7 %		- 1,6
Travail agricole (ETP) ⁴	11 700	9 000	- 24 %	
SAU totale (ha)	309 682	296 719	- 4 %	
<i>dont céréales, oléagineux, protéagineux (%)</i>	31,9 %	29,9 %		- 2,0
<i>prairies (artificielles, temporaires, permanentes) (%)</i>	53,1 %	55,2 %		+ 2,1
<i>cultures permanentes (%)</i>	7,3 %	8,4 %		+ 1,1
SAU moyenne (ha) ⁵	36	47	+ 32 %	
Cheptel (UGB)	299 000	258 900	- 13 %	

1. Certifiée ou en conversion (cahier des charges officiel) / 2. Label rouge, IGP, AOC-AOP, STG / 3. Fleurs et plantes exclues en 2010 / 4. Hors prestations de service (ETA, Cuma...) / 5. Y compris exploitations sans SAU

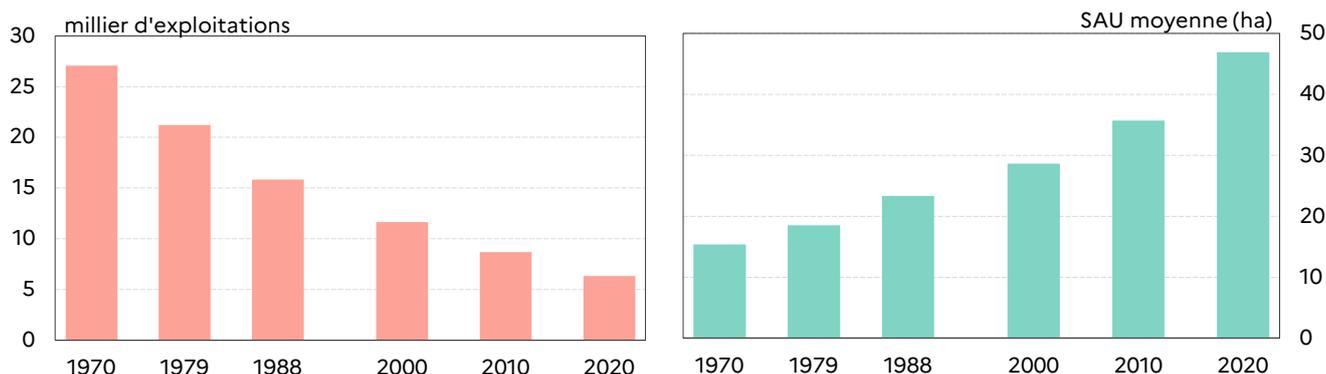
Champ : Dordogne, hors structures gérant des packages collectifs

Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Graphique 1

Les exploitations sont moins nombreuses mais la SAU moyenne gagne 32 hectares en 50 ans

Évolution du nombre d'exploitations et de la SAU moyenne

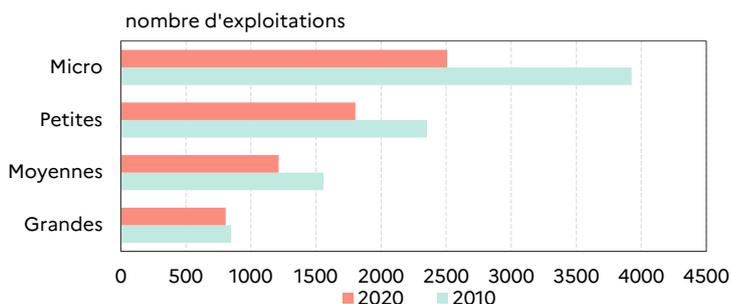


Champ : Dordogne, hors structures gérant des packages collectifs

Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Graphique 2 Baisse du nombre d'exploitations plus marquée pour les micro

Taille économique des exploitations ¹ en 2010 et 2020



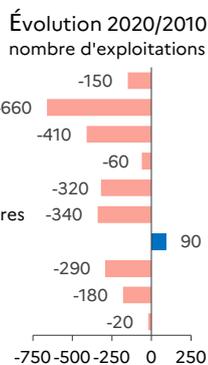
1. Calculée en 2010 et 2020 « aux prix de 2017 »

Champ : Dordogne, hors structures gérant des packages collectifs

Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Graphique 3 Près de quatre exploitations sur dix de polyculture et ou polyélevage ont disparu

Orientation économique des exploitations en 2020 et évolution



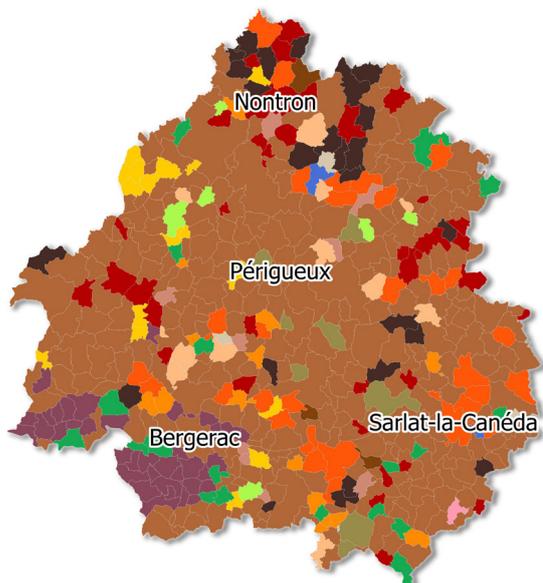
Note de lecture : En 2020, le département compte 1 300 exploitations spécialisées en grandes cultures. Elles sont 150 de moins qu'en 2010.

Champ : Dordogne, hors structures gérant des packages collectifs

Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Carte 1 Une agriculture très diversifiée en Dordogne

Spécialisation des communes



Orientation technico-économique des communes

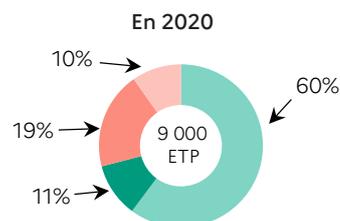
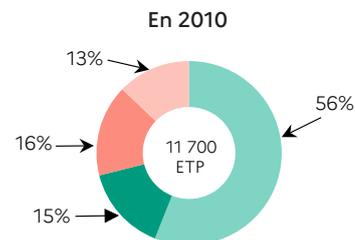
- Céréales et/ou oléoprotagineux
- Autres grandes cultures
- Fruits ou autres cultures permanentes
- Légumes et champignons
- Fleurs et/ou horticulture diverse
- Viticulture
- Bovins lait
- Bovins viande
- Bovins mixte
- Ovins ou caprins
- Equidés et/ou autres herbivores
- Porcins
- Volailles
- Combinaison de granivores (porcins, volailles)
- Polyculture et/ou polyélevage
- Sans exploitation

Champ : Dordogne, hors structures gérant des packages collectifs

©IGN - Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Graphique 4 Baisse de l'emploi permanent des aidants familiaux et de l'emploi saisonnier

Répartition du volume de travail dans les exploitations agricoles en 2010-2020 ¹ (ETP)



- Exploitants, coexploitants et associés actifs ²
- Salariés permanents non familiaux
- Membres de la famille travaillant de manière permanente
- Main-d'oeuvre saisonnière ou occasionnelle ¹

1. Hors prestations de service (ETA, Cuma...)

2. Coexploitants familiaux inclus

Champ : Dordogne, hors structures gérant des packages collectifs

Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Gironde

En 2020, la Gironde compte 7 000 exploitations, soit 2 400 de moins qu'en 2010. En viticulture, une exploitation sur quatre a disparu. Les autres productions végétales résistent mieux, notamment les exploitations spécialisées en maraichage dont l'effectif augmente. La baisse du nombre d'exploitations est plus prégnante pour les exploitations à spécialisation animale : 500 élevages en 2020 contre 1 000 en 2010. Les exploitations s'agrandissent et valorisent désormais en moyenne 26 hectares pour les exploitations viticoles et 57 hectares pour les autres. La SAU recule de 4 %, le double du niveau régional. En 2020, trois exploitations sur quatre sont spécialisées en viticulture et occupent 60 % de la SAU. Principalement de grande dimension économique, elles privilégient les formes sociétaires. Ces structures viticoles ont recours en moyenne à l'équivalent de quatre emplois à temps plein. La viticulture en Gironde représente 19 % de l'emploi régional. Les salariés permanents non familiaux et les saisonniers assurent les deux tiers du volume de travail. En 2020, une exploitation sur deux a recours à la commercialisation en circuit court, 98 % des exploitations viticoles et 15 % des non viticoles produisent sous un signe officiel de qualité. En viticulture, une sur cinq produit en agriculture biologique.

Tableau 1
Le recensement agricole en quelques chiffres

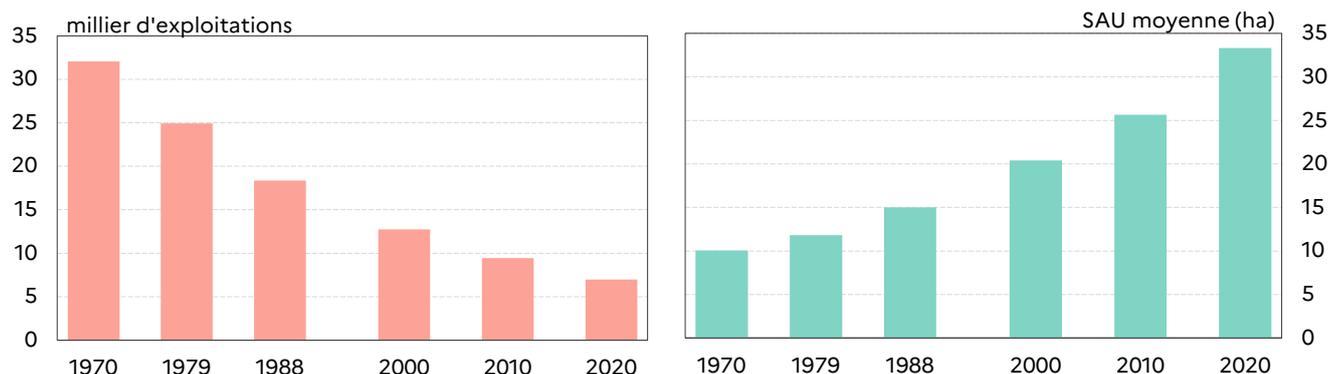
	2010	2020	Évolution 2020/2010	Écart 2020/2010
Exploitations	9 430	6 980	- 26 %	
<i>dont à spécialisation végétale</i>	84,1 %	88,5 %		+ 4,4
<i>à spécialisation animale</i>	10,6 %	7,6 %		- 3,0
<i>mixtes (polyculture, polyélevage)</i>	5,0 %	3,5 %		- 1,5
Part des exploitations sous statut individuel	61,2 %	48,3 %		- 12,9
Part des exploitations en agriculture biologique ¹	4,8 %	18,5 %		+ 13,7
Part des exploitations sous autres signes officiels de qualité ou d'origine ² (%)	77,0 %	78,3 %		+ 1,3
Part des exploitations vendant en circuit court ³	38,1 %	50,0 %		+ 11,9
Chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs (nombre de personnes)	11 300	8 400	- 25 %	
Part des chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs ayant 60 ans ou plus	27,8 %	31,5 %		+ 3,7
Part des femmes parmi les chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs	29,9 %	29,3 %		- 0,6
Travail agricole (ETP) ⁴	27 400	24 800	- 10 %	
SAU totale (ha)	241 979	232 327	- 4 %	
<i>dont céréales, oléagineux, protéagineux (%)</i>	19,4 %	18,2 %		- 1,2
<i>prairies (artificielles, temporaires, permanentes) (%)</i>	21,1 %	22,5 %		+ 1,4
<i>cultures permanentes (%)</i>	50,6 %	50,8 %		+ 0,2
SAU moyenne (ha) ⁵	26	33	+ 30 %	
Cheptel (UGB)	69 600	50 700	- 27 %	

1. Certifiée ou en conversion (cahier des charges officiel) / 2. Label rouge, IGP, AOC-AOP, STG / 3. Fleurs et plantes exclues en 2010 / 4. Hors prestations de service (ETA, Cuma...) / 5. Y compris exploitations sans SAU
Champ : Gironde, hors structures gérant des packages collectifs
Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Graphique 1

Les exploitations sont moins nombreuses mais la SAU moyenne gagne 23 hectares en 50 ans

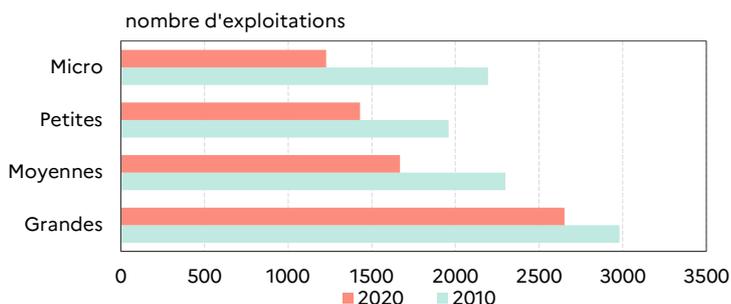
Évolution du nombre d'exploitations et de la SAU moyenne



Champ : Gironde, hors structures gérant des packages collectifs
Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Graphique 2 38 % de grandes exploitations

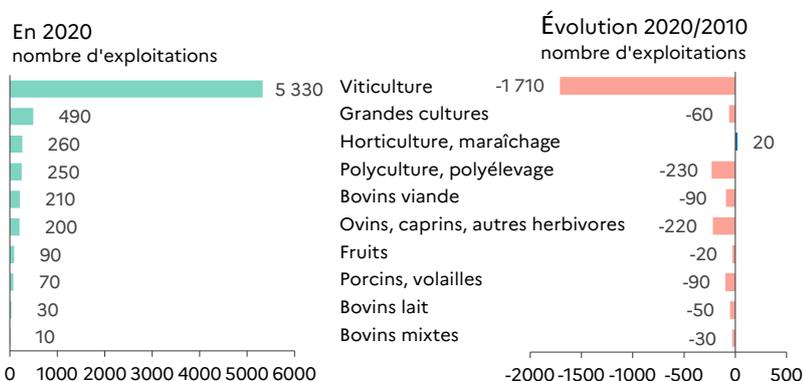
Taille économique des exploitations¹ en 2010 et 2020



1. Calculée en 2010 et 2020 « aux prix de 2017 »
Champ : Gironde, hors structures gérant des packages collectifs
Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Graphique 3 Une exploitation viticole sur quatre a disparu

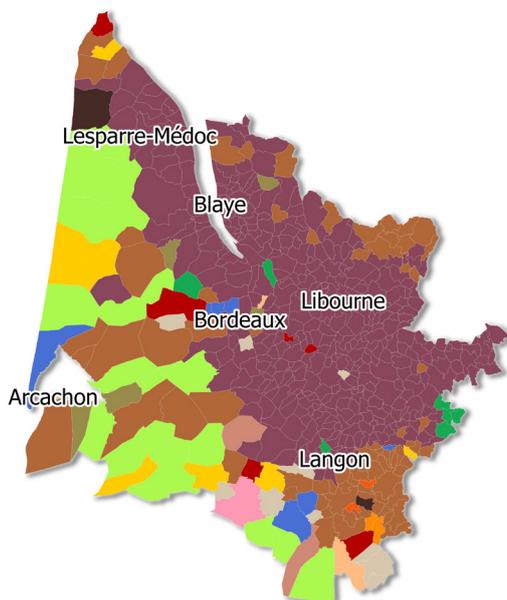
Orientation économique des exploitations en 2020 et évolution



Note de lecture : En 2020, le département compte 5 330 exploitations spécialisées viticulture. Elles sont 1 710 de moins qu'en 2010.
Champ : Gironde, hors structures gérant des packages collectifs
Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Carte 1 La viticulture domine en Gironde

Spécialisation des communes



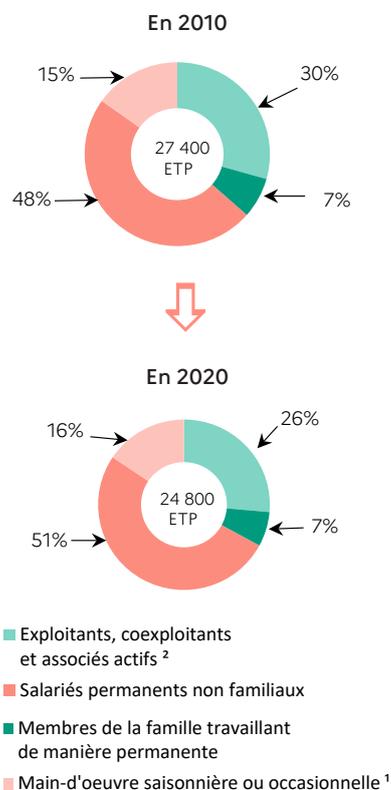
Orientation technico-économique des communes

- Céréales et/ou oléoprotagineux
- Autres grandes cultures
- Fruits ou autres cultures permanentes
- Légumes et champignons
- Fleurs et/ou horticulture diverse
- Viticulture
- Bovins lait
- Bovins viande
- Bovins mixte
- Ovins ou caprins
- Equidés et/ou autres herbivores
- Porcins
- Volailles
- Combinaison de granivores (porcins, volailles)
- Polyculture et/ou polyélevage
- Sans exploitation

Champ : Gironde, hors structures gérant des packages collectifs
©IGN - Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Graphique 4 Le travail des salariés permanents et des saisonniers représente les deux tiers de l'emploi

Répartition du volume de travail dans les exploitations agricoles en 2010-2020¹ (ETP)



1. Hors prestations de service (ETA, Cuma...)
2. Coexploitants familiaux inclus
Champ : Gironde, hors structures gérant des packages collectifs
Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Landes

En 2020, le département des Landes compte 4 500 exploitations, soit 1 300 de moins qu'en 2010. La surface agricole utilisée a peu diminué comparativement à d'autres territoires (-500 hectares en 10 ans). Les exploitations s'agrandissent et valorisent désormais en moyenne 47 hectares. Le nombre d'exploitations à spécialisation animale et celles mixant culture et élevage se réduisent fortement. En dix ans, quatre élevages de volailles sur dix ont disparu. Ils sont 650 en 2020. Les exploitations à spécialisation végétale résistent mieux, malgré un recul en arboriculture fruitière. En maraichage l'effectif augmente. En grandes cultures l'effectif a peu diminué (-7 %) et une exploitation sur deux a désormais cette spécialisation. Les céréales, oléagineux et protéagineux occupent les deux tiers de la SAU. L'emploi en équivalent temps plein des saisonniers a presque doublé. Avec les salariés permanents non familiaux, ils assurent désormais 40 % du volume de travail agricole. L'emploi des membres de la famille, exploitants, coexploitants et surtout aidants familiaux, a diminué.

Tableau 1

Le recensement agricole en quelques chiffres

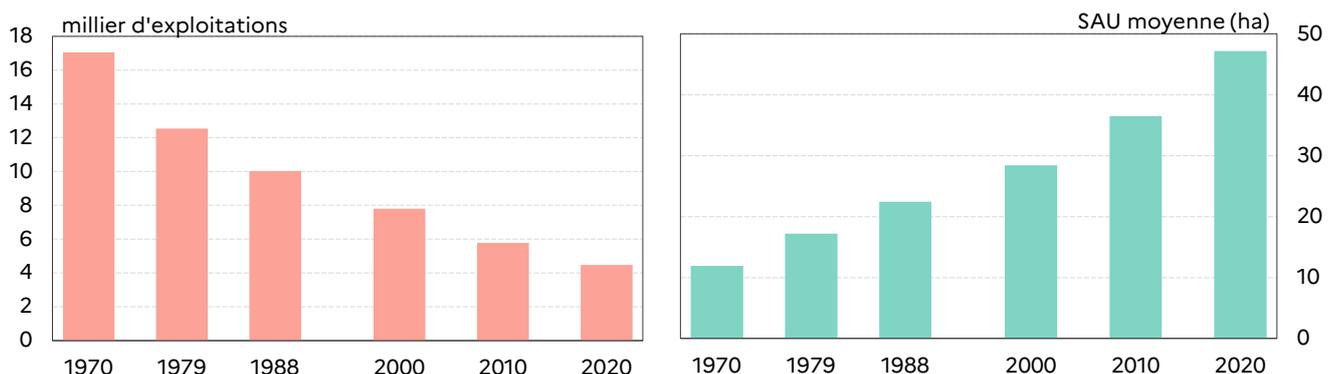
	2010	2020	Évolution 2020/2010	Écart 2020/2010
Exploitations	5 780	4 460	- 23 %	
<i>dont à spécialisation végétale</i>	48,5 %	58,6 %		+ 10,1
<i>à spécialisation animale</i>	28,2 %	21,7 %		- 6,5
<i>mixtes (polyculture, polyélevage)</i>	21,5 %	17,1 %		- 4,4
Part des exploitations sous statut individuel	70,7 %	57,3 %		- 13,4
Part des exploitations en agriculture biologique ¹	2,0 %	9,1 %		+ 7,1
Part des exploitations sous autres signes officiels de qualité ou d'origine ² (%)	27,3 %	29,1 %		+ 1,8
Part des exploitations vendant en circuit court ³	16,9 %	19,1 %		+ 2,2
Chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs (nombre de personnes)	7 000	5 500	- 21 %	
Part des chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs ayant 60 ans ou plus	22,8 %	30,3 %		+ 7,5
Part des femmes parmi les chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs	31,1 %	26,8 %		- 4,3
Travail agricole (ETP) ⁴	7 700	7 200	- 7 %	
SAU totale (ha)	211 021	210 515	0 %	
<i>dont céréales, oléagineux, protéagineux (%)</i>	65,5 %	62,6 %		- 2,9
<i>prairies (artificielles, temporaires, permanentes) (%)</i>	13,9 %	15,4 %		+ 1,5
<i>cultures permanentes (%)</i>	1,4 %	1,6 %		+ 0,2
SAU moyenne (ha) ⁵	36	47	+ 29 %	
Cheptel (UGB)	228 100	184 100	- 19 %	

1. Certifiée ou en conversion (cahier des charges officiel) / 2. Label rouge, IGP, AOC-AOP, STG / 3. Fleurs et plantes exclues en 2010 / 4. Hors prestations de service (ETA, Cuma...) / 5. Y compris exploitations sans SAU
 Champ : Landes, hors structures gérant des pacages collectifs
 Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Graphique 1

Les exploitations sont moins nombreuses mais la SAU moyenne gagne 35 hectares en 50 ans

Évolution du nombre d'exploitations et de la SAU moyenne

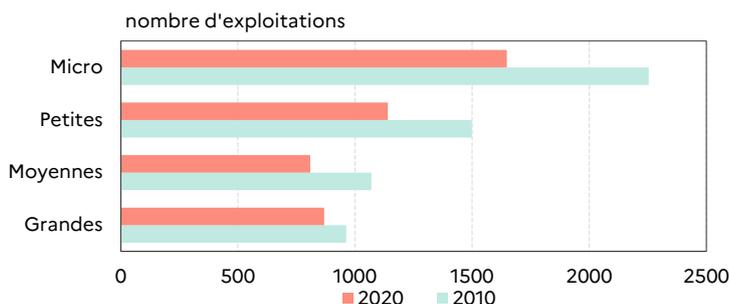


Champ : Landes, hors structures gérant des pacages collectifs
 Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Graphique 2

Les exploitations de grande taille économique résistent mieux

Taille économique des exploitations¹ en 2010 et 2020



1. Calculée en 2010 et 2020 « aux prix de 2017 »

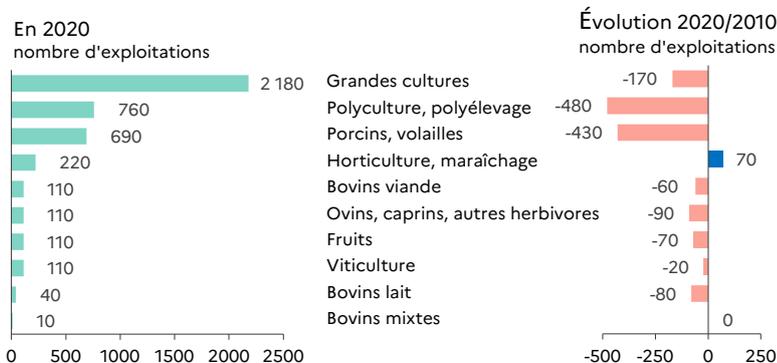
Champ : Landes, hors structures gérant des packages collectifs

Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Graphique 3

Une exploitation sur deux spécialisée en grandes cultures

Orientation économique des exploitations en 2020 et évolution



Note de lecture : En 2020, le département compte 2 180 exploitations spécialisées en grandes cultures. Elles sont 170 de moins qu'en 2010.

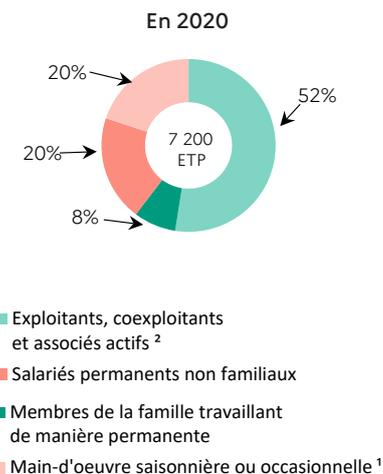
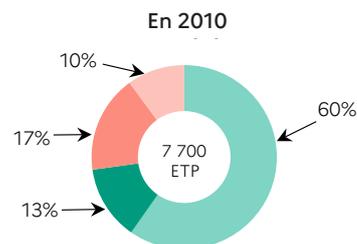
Champ : Landes, hors structures gérant des packages collectifs

Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Graphique 4

Forte hausse de l'emploi saisonnier

Répartition du volume de travail dans les exploitations agricoles en 2010-2020¹ (ETP)



1. Hors prestations de service (ETA, Cuma...)

2. Coexploitants familiaux inclus

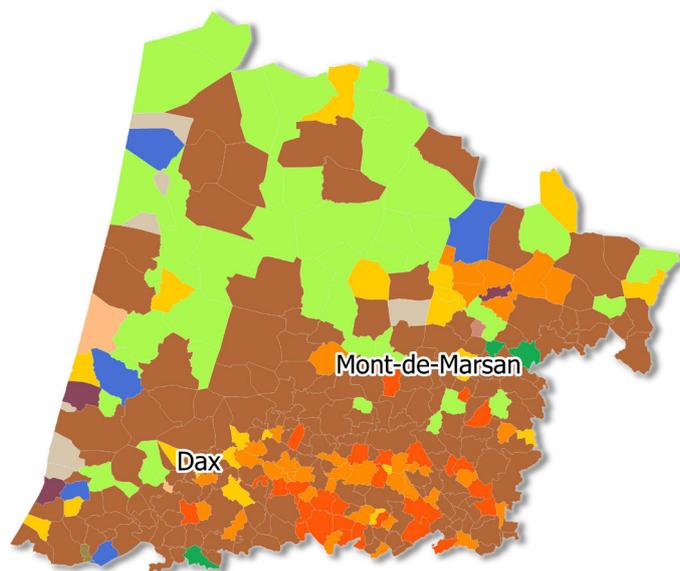
Champ : Landes, hors structures gérant des packages collectifs

Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Carte 1

Deux spécialisations dominent : grandes cultures au nord et élevages granivores au sud

Spécialisation des communes



Orientation technico-économique des communes

- Céréales et/ou oléoprotagineux
- Autres grandes cultures
- Fruits ou autres cultures permanentes
- Légumes et champignons
- Fleurs et/ou horticulture diverse
- Viticulture
- Bovins lait
- Bovins viande
- Bovins mixte
- Ovins ou caprins
- Equidés et/ou autres herbivores
- Porcins
- Volailles
- Combinaison de granivores (porcins, volailles)
- Polyculture et/ou polyélevage
- Sans exploitation

Champ : Landes, hors structures gérant des packages collectifs

©IGN - Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Lot-et-Garonne

En 2020, le Lot-et-Garonne compte 5 800 exploitations, soit 1 400 de moins qu'en 2010. Les exploitations s'agrandissent et valorisent désormais en moyenne 48 hectares. Le nombre d'exploitations à spécialisation animale se réduit fortement, de même que celles mixant plusieurs productions. En dix ans, un tiers des élevages a disparu. Les exploitations à spécialisation végétale résistent mieux, malgré un recul des exploitations fruitières (-24 % hors fruits à coques). L'effectif des grandes cultures recule de 13 % quand celui des exploitations maraichères s'accroît de 30 %. Sept exploitations sur dix sont désormais spécialisées en productions végétales. Les céréales, oléagineux et protéagineux occupent 59 % de la surface agricole. L'agriculture biologique concerne de plus en plus d'exploitations et est plus développée qu'au niveau régional et national. Le vieillissement est plus marqué que pour les autres départements, avec 36 % des exploitants âgés de plus de 60 ans. La main-d'œuvre familiale diminue fortement. A l'inverse, l'emploi des saisonniers et surtout des salariés permanents non familiaux augmente. Ils assurent la moitié du volume de travail agricole. Un tiers des exploitations a recours à l'emploi de travailleurs saisonniers.

Tableau 1
Le recensement agricole en quelques chiffres

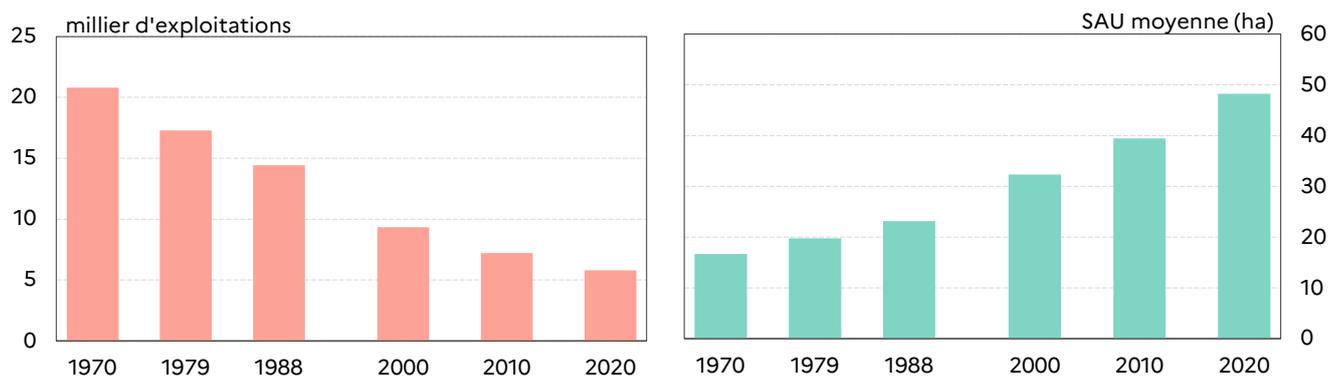
	2010	2020	Évolution 2020/2010	Écart 2020/2010
Exploitations	7 210	5 800	- 20 %	
<i>dont à spécialisation végétale</i>	62,4 %	69,3 %		+ 6,9
<i>à spécialisation animale</i>	17,6 %	14,5 %		- 3,1
<i>mixtes (polyculture, polyélevage)</i>	18,5 %	14,5 %		- 4,0
Part des exploitations sous statut individuel	68,5 %	63,2 %		- 5,3
Part des exploitations en agriculture biologique ¹	6,2 %	16,3 %		+ 10,1
Part des exploitations sous autres signes officiels de qualité ou d'origine ² (%)	24,2 %	22,4 %		- 1,8
Part des exploitations vendant en circuit court ³	18,8 %	22,2 %		+ 3,4
Chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs (nombre de personnes)	8 500	6 900	- 19 %	
Part des chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs ayant 60 ans ou plus	26,0 %	35,7 %		+ 9,7
Part des femmes parmi les chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs	31,5 %	28,6 %		- 2,9
Travail agricole (ETP) ⁴	11 600	11 100	- 5 %	
SAU totale (ha)	284 313	279 887	- 2 %	
<i>dont céréales, oléagineux, protéagineux (%)</i>	59,9 %	59,0 %		- 0,9
<i>prairies (artificielles, temporaires, permanentes) (%)</i>	19,4 %	20,3 %		+ 0,9
<i>cultures permanentes (%)</i>	8,0 %	9,4 %		+ 1,4
SAU moyenne (ha) ⁵	39	48	+ 22 %	
Cheptel (UGB)	140 700	107 400	- 24 %	

1. Certifiée ou en conversion (cahier des charges officiel) / 2. Label rouge, IGP, AOC-AOP, STG / 3. Fleurs et plantes exclues en 2010 / 4. Hors prestations de service (ETA, Cuma...) / 5. Y compris exploitations sans SAU
Champ : Lot-et-Garonne, hors structures gérant des pacages collectifs
Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Graphique 1

Les exploitations sont moins nombreuses mais la SAU moyenne gagne 32 hectares en 50 ans

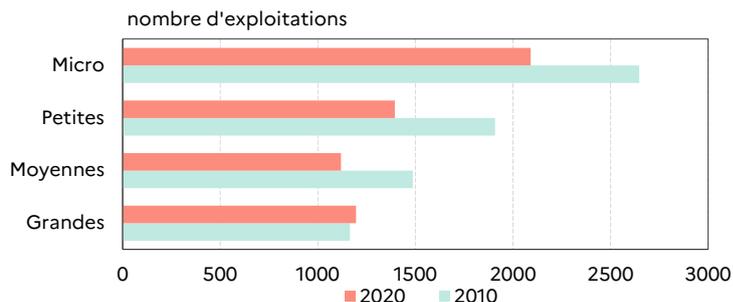
Évolution du nombre d'exploitations et de la SAU moyenne



Champ : Lot-et-Garonne, hors structures gérant des pacages collectifs
Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Graphique 2 Le nombre de grandes exploitations augmente

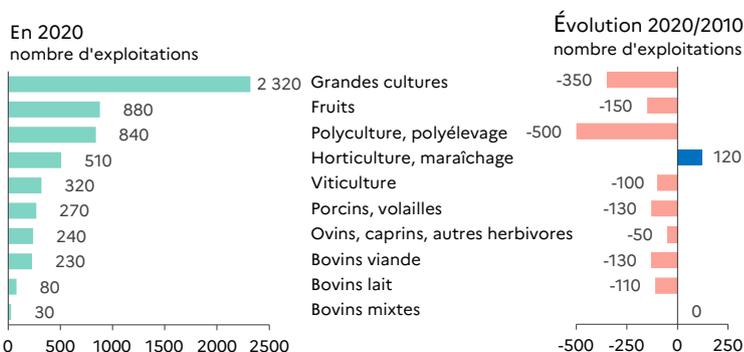
Taille économique des exploitations¹ en 2010 et 2020



1. Calculée en 2010 et 2020 « aux prix de 2017 »
Champ : Lot-et-Garonne, hors structures gérant des packages collectifs
Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Graphique 3 Seul le nombre d'exploitations spécialisées en maraîchage et ou horticulture augmente

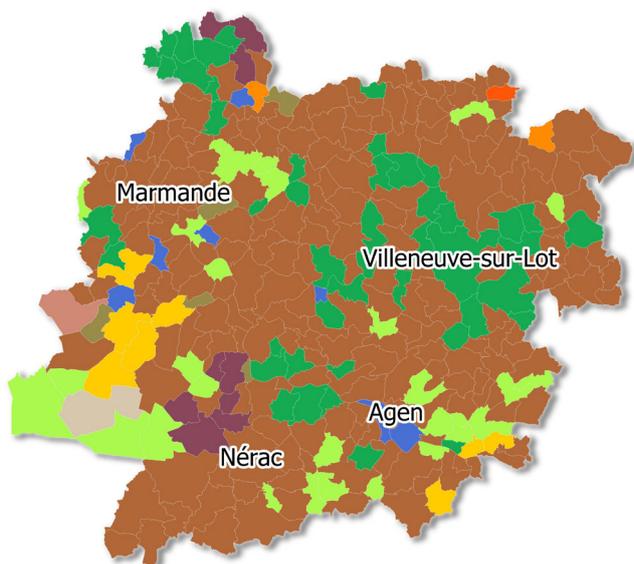
Orientation économique des exploitations en 2020 et évolution



Note de lecture : En 2020, le département compte 2 320 exploitations spécialisées en grandes cultures. Elles sont 350 de moins qu'en 2010.
Champ : Lot-et-Garonne, hors structures gérant des packages collectifs
Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Carte 1 De nombreuses communes en fruits ou polyculture, polyélevage

Spécialisation des communes



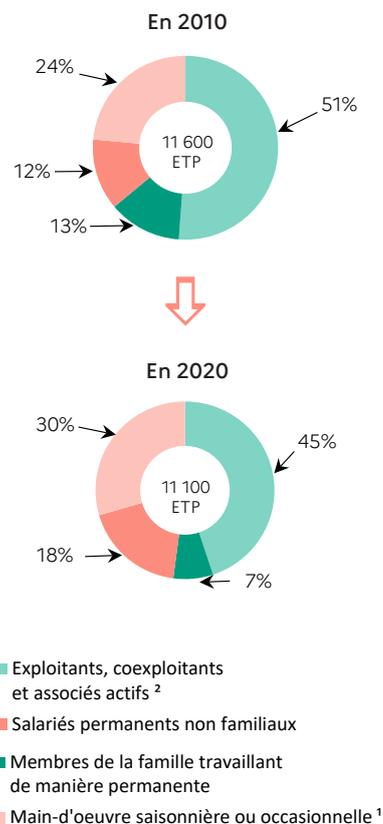
Orientation technico-économique des communes

- Céréales et/ou oléoprotagineux
- Autres grandes cultures
- Fruits ou autres cultures permanentes
- Légumes et champignons
- Fleurs et/ou horticulture diverse
- Viticulture
- Bovins lait
- Bovins viande
- Bovins mixte
- Ovins ou caprins
- Equidés et/ou autres herbivores
- Porcins
- Volailles
- Combinaison de granivores (porcins, volailles)
- Polyculture et/ou polyélevage
- Sans exploitation

Champ : Lot-et-Garonne, hors structures gérant des packages collectifs
©IGN - Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Graphique 4 Hausse de l'emploi saisonnier et salarié permanent

Répartition du volume de travail dans les exploitations agricoles en 2010-2020¹ (ETP)



1. Hors prestations de service (ETA, Cuma...)
2. Coexploitants familiaux inclus
Champ : Lot-et-Garonne, hors structures gérant des packages collectifs
Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Pyrénées-Atlantiques

En 2020, le département des Pyrénées-Atlantiques compte 9 800 exploitations, soit 2 100 de moins qu'en 2010. La baisse du nombre d'exploitations est moins marquée que dans les autres départements néo-aquitains (-18 % contre -23 %). À l'exception de la viticulture, l'effectif des exploitations à spécialisation végétale s'accroît. En maraichage, elles augmentent de 63 %. L'effectif des élevages se réduit fortement. La moitié des élevages de bovin lait a disparu. En aviculture, le recul concerne surtout les micro exploitations, avec une baisse de 76 % de leur effectif (-18 % pour les autres). Le nombre d'élevages porcins diminue de 14 %. En 2020, la moitié des exploitations du département sont des élevages, herbivores ou granivores, et le tiers sont à dominante grandes cultures (céréaliculture, ...). Les exploitations s'agrandissent mais moins qu'ailleurs. Elles valorisent désormais en moyenne 33 hectares. La surface en herbe occupe 58 % de la surface agricole et les céréales, oléagineux et protéagineux, 35 %. Le département compte majoritairement des fermes qui valorisent de petites surfaces et de taille économique micro ou petite. Le volume de travail est assuré principalement par les exploitants ou coexploitants. L'emploi des aidants familiaux (salariés ou non) se réduit.

Tableau 1

Le recensement agricole en quelques chiffres

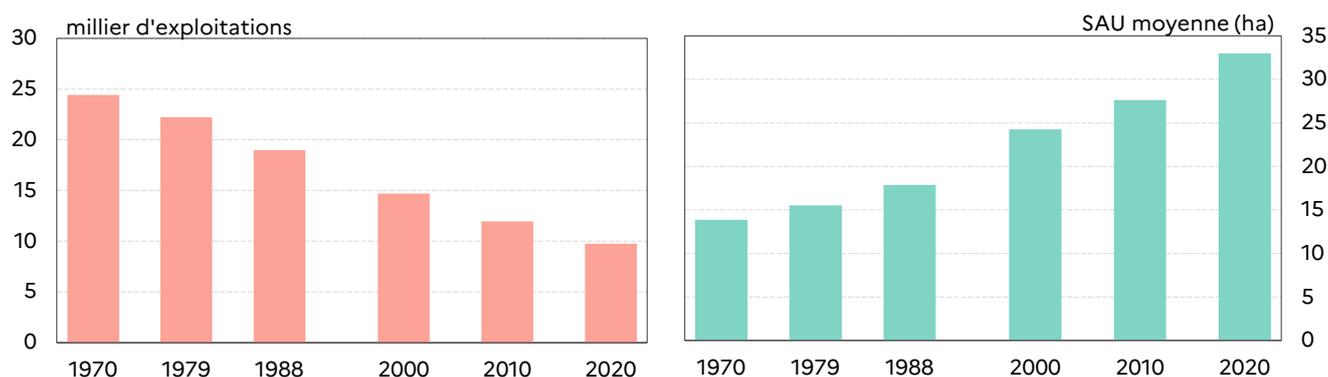
	2010	2020	Évolution 2020/2010	Écart 2020/2010
Exploitations	11 950	9 760	- 18 %	
<i>dont à spécialisation végétale</i>	31,1 %	39,1 %		+ 8,0
<i>à spécialisation animale</i>	54,4 %	49,1 %		- 5,3
<i>mixtes (polyculture, polyélevage)</i>	14,1 %	11,3 %		- 2,8
Part des exploitations sous statut individuel	75,2 %	63,2 %		- 12,0
Part des exploitations en agriculture biologique ¹	1,8 %	6,7 %		+ 4,9
Part des exploitations sous autres signes officiels de qualité ou d'origine ² (%)	27,9 %	31,6 %		+ 3,7
Part des exploitations vendant en circuit court ³	14,4 %	20,4 %		+ 6,0
Chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs (nombre de personnes)	14 200	11 900	- 16 %	
Part des chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs ayant 60 ans ou plus	21,2 %	26,1 %		+ 4,9
Part des femmes parmi les chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs	30,4 %	29,1 %		- 1,3
Travail agricole (ETP) ⁴	13 600	11 500	- 15 %	
SAU totale (ha)	330 208	322 011	- 3 %	
<i>dont céréales, oléagineux, protéagineux (%)</i>	32,1 %	34,8 %		+ 2,7
<i>prairies (artificielles, temporaires, permanentes) (%)</i>	58,0 %	57,7 %		- 0,3
<i>cultures permanentes (%)</i>	1,0 %	1,2 %		+ 0,2
SAU moyenne (ha) ⁵	28	33	+ 19 %	
Cheptel (UGB)	492 000	441 400	- 10 %	

1. Certifiée ou en conversion (cahier des charges officiel) / 2. Label rouge, IGP, AOC-AOP, STG / 3. Fleurs et plantes exclues en 2010 / 4. Hors prestations de service (ETA, Cuma...) / 5. Y compris exploitations sans SAU
 Champ : Pyrénées-Atlantiques, hors structures gérant des packages collectifs
 Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Graphique 1

Les exploitations sont moins nombreuses mais la SAU moyenne gagne 19 hectares en 50 ans

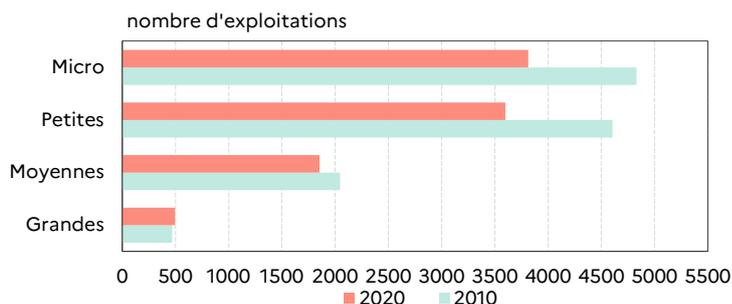
Évolution du nombre d'exploitations et de la SAU moyenne



Champ : Pyrénées-Atlantiques, hors structures gérant des packages collectifs
 Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Graphique 2 Essentiellement des micro et petites exploitations

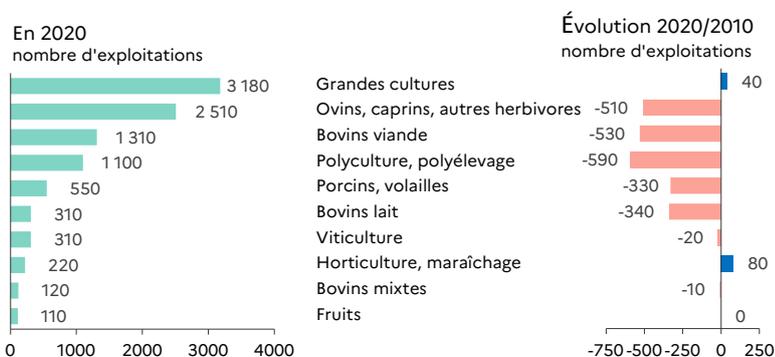
Taille économique des exploitations¹ en 2010 et 2020



1. Calculée en 2010 et 2020 « aux prix de 2017 »
Champ : Pyrénées-Atlantiques, hors structures gérant des packages collectifs
Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Graphique 3 Effectif en baisse des élevages et des exploitations de polyculture et ou polyélevage

Orientation économique des exploitations en 2020 et évolution

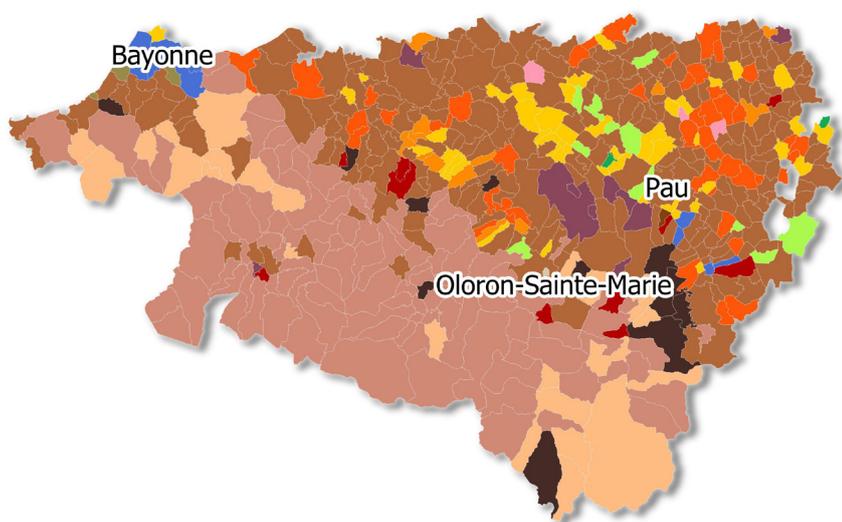


Note de lecture : En 2020, le département compte 3 180 exploitations spécialisées en grandes cultures. Elles sont 40 de plus qu'en 2010.

Champ : Pyrénées-Atlantiques, hors structures gérant des packages collectifs
Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Carte 1 L'élevage ovins domine au sud du département

Spécialisation des communes



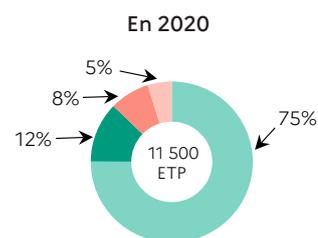
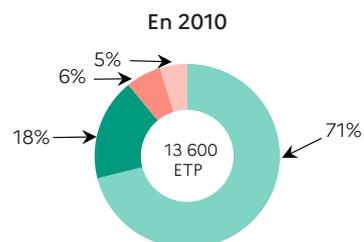
Orientation technico-économique des communes

- Céréales et/ou oléoprotagineux
- Autres grandes cultures
- Fruits ou autres cultures permanentes
- Légumes et champignons
- Fleurs et/ou horticulture diverse
- Viticulture
- Bovins lait
- Bovins viande
- Bovins mixte
- Ovins ou caprins
- Equidés et/ou autres herbivores
- Porcins
- Volailles
- Combinaison de granivores (porcins, volailles)
- Polyculture et/ou polyélevage
- Sans exploitation

Champ : Pyrénées-Atlantiques, hors structures gérant des packages collectifs
©IGN - Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Graphique 4 Baisse de l'emploi permanent des aidants familiaux

Répartition du volume de travail dans les exploitations agricoles en 2010-2020¹ (ETP)



- Exploitants, coexploitants et associés actifs²
- Salariés permanents non familiaux
- Membres de la famille travaillant de manière permanente
- Main-d'oeuvre saisonnière ou occasionnelle¹

1. Hors prestations de service (ETA, Cuma...)

2. Coexploitants familiaux inclus

Champ : Pyrénées-Atlantiques, hors structures gérant des packages collectifs

Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Deux-Sèvres

En 2020, le département des Deux-Sèvres compte 5 000 exploitations, soit 1 400 de moins qu'en 2010. Les exploitations s'agrandissent et valorisent désormais en moyenne 89 hectares, soit 29 ha de plus que la moyenne régionale. Entre 2010 et 2020 l'effectif des élevages se réduit fortement. Le nombre d'élevages d'ovins diminue de 40 % et celui de caprins de 30 %. La baisse d'effectif est moindre en productions végétales. Le nombre d'exploitations de grandes cultures varie peu. Seul le maraichage voit son effectif s'accroître. Le recul est plus marqué pour les micro exploitations. Les grandes structures résistent mieux et représentent désormais une ferme sur quatre et la moitié des emplois du département. En 2020 l'agriculture reste diversifiée : une exploitation sur trois est spécialisée en grandes cultures (céréaliculture, ...), 40 % sont des élevages d'herbivores (bovins lait ou viande, ovins et caprins) et 12 % sont des granivores (porcins ou volaille de chair). La population des exploitants et coexploitants est moins féminine et la part des plus de 60 ans est plus faible que dans le reste de la région. L'emploi des salariés permanents non familiaux augmente.

Tableau 1

Le recensement agricole en quelques chiffres

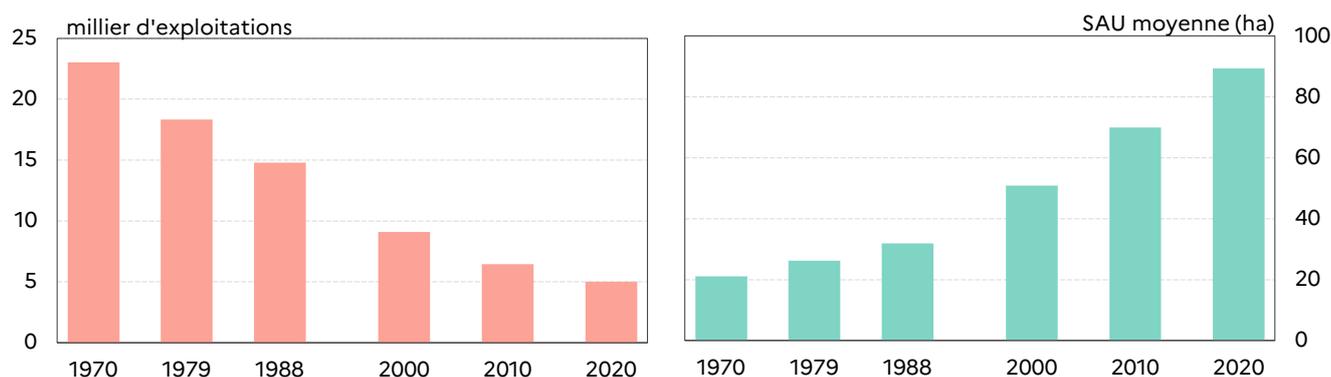
	2010	2020	Évolution 2020/2010	Écart 2020/2010
Exploitations	6 440	4 990	- 23 %	
<i>dont à spécialisation végétale</i>	30,9 %	36,1 %		+ 5,2
<i>à spécialisation animale</i>	55,2 %	51,1 %		- 4,1
<i>mixtes (polyculture, polyélevage)</i>	13,6 %	12,7 %		- 0,9
Part des exploitations sous statut individuel	60,5 %	50,1 %		- 10,4
Part des exploitations en agriculture biologique ¹	3,0 %	11,2 %		+ 8,2
Part des exploitations sous autres signes officiels de qualité ou d'origine ² (%)	11,9 %	16,8 %		+ 4,9
Part des exploitations vendant en circuit court ³	10,1 %	15,5 %		+ 5,4
Chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs (nombre de personnes)	8 600	6 700	- 22 %	
Part des chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs ayant 60 ans ou plus	14,5 %	20,4 %		+ 5,9
Part des femmes parmi les chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs	23,2 %	21,0 %		- 2,2
Travail agricole (ETP) ⁴	9 700	8 400	- 13 %	
SAU totale (ha)	450 285	445 769	- 1 %	
<i>dont céréales, oléagineux, protéagineux (%)</i>	52,8 %	53,8 %		+ 1,0
<i>prairies (artificielles, temporaires, permanentes) (%)</i>	37,9 %	37,2 %		- 0,7
<i>cultures permanentes (%)</i>	0,4 %	0,5 %		+ 0,1
SAU moyenne (ha) ⁵	70	89	+ 28 %	
Cheptel (UGB)	607 800	564 700	- 7 %	

1. Certifiée ou en conversion (cahier des charges officiel) / 2. Label rouge, IGP, AOC-AOP, STG / 3. Fleurs et plantes exclues en 2010 / 4. Hors prestations de service (ETA, Cuma...) / 5. Y compris exploitations sans SAU
 Champ : Deux-Sèvres, hors structures gérant des packages collectifs
 Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Graphique 1

Les exploitations sont moins nombreuses mais la SAU moyenne gagne 68 hectares en 50 ans

Évolution du nombre d'exploitations et de la SAU moyenne

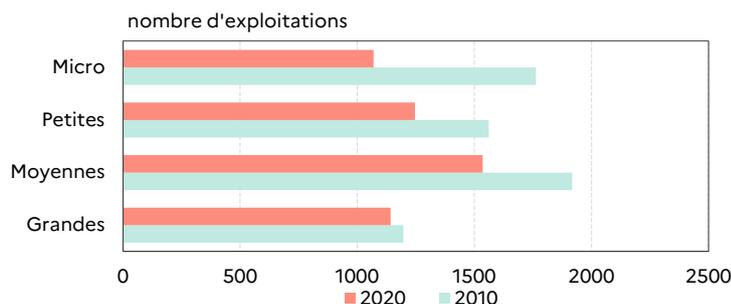


Champ : Deux-Sèvres, hors structures gérant des packages collectifs
 Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Graphique 2

54 % de moyennes et grandes exploitations

Taille économique des exploitations¹ en 2010 et 2020



1. Calculée en 2010 et 2020 « aux prix de 2017 »

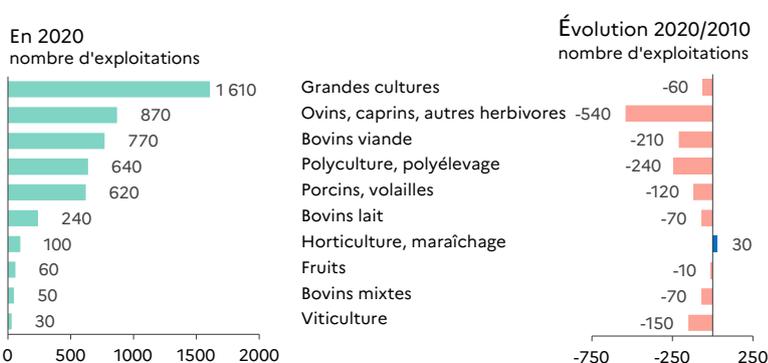
Champ : Deux-Sèvres, hors structures gérant des packages collectifs

Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Graphique 3

Effectif en forte baisse des élevages d'ovins et ou caprins

Orientation économique des exploitations en 2020 et évolution



Note de lecture : En 2020, le département compte 1 610 exploitations spécialisées en grandes cultures. Elles sont 60 de moins qu'en 2010.

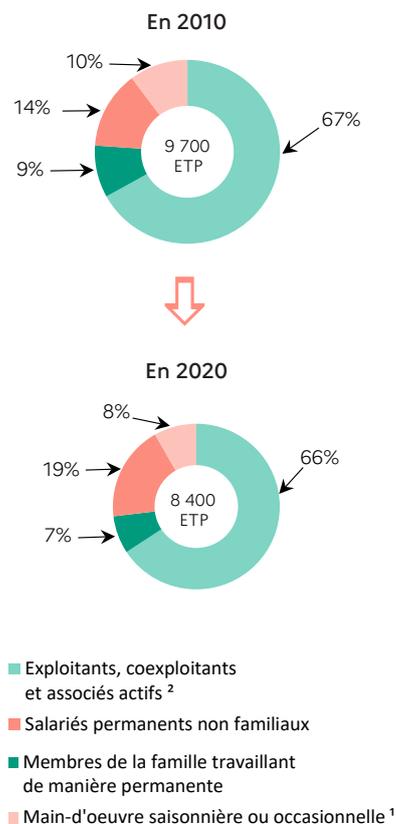
Champ : Deux-Sèvres, hors structures gérant des packages collectifs

Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Graphique 4

Seul l'emploi salarié permanent non familial augmente

Répartition du volume de travail dans les exploitations agricoles en 2010-2020¹ (ETP)



1. Hors prestations de service (ETA, Cuma...)

2. Coexploitants familiaux inclus

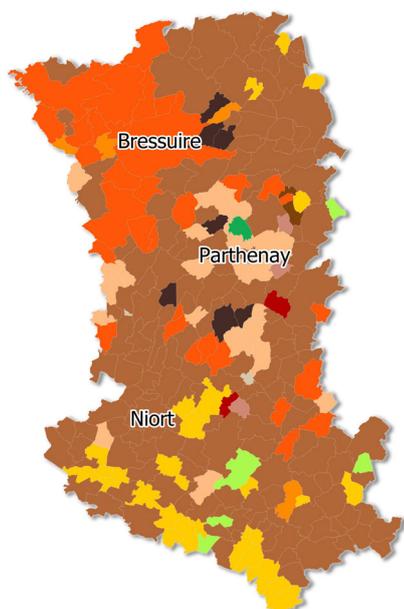
Champ : Deux-Sèvres, hors structures gérant des packages collectifs

Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Carte 1

Un département à l'agriculture très diversifiée

Spécialisation des communes



Orientation technico-économique des communes

- Céréales et/ou oléoprotagineux
- Autres grandes cultures
- Fruits ou autres cultures permanentes
- Légumes et champignons
- Fleurs et/ou horticulture diverse
- Viticulture
- Bovins lait
- Bovins viande
- Bovins mixte
- Ovins ou caprins
- Equidés et/ou autres herbivores
- Porcins
- Volailles
- Combinaison de granivores (porcins, volailles)
- Polyculture et/ou polyélevage
- Sans exploitation

Champ : Deux-Sèvres, hors structures gérant des packages collectifs

©IGN - Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Vienne

En 2020, la Vienne compte 4 000 exploitations, soit 1 200 de moins qu'en 2010. Les exploitations s'agrandissent et valorisent désormais en moyenne 116 hectares, soit 56 ha de plus que la moyenne régionale. Les céréales, oléagineux et protéagineux occupent les deux tiers de la surface agricole. Si le département est orienté vers les grandes cultures (56 % des exploitations), les élevages d'ovins ou de caprins sont aussi très présents dans certains territoires (13 % des exploitations). L'effectif se réduit le plus dans les exploitations de spécialisation animale. Entre 2010 et 2020 leur nombre diminue de 31 %. Seuls les élevages de bovins viande voient leur nombre se maintenir. La baisse est également forte pour les fermes associant cultures et élevages. Celles spécialisées en productions végétales résistent mieux (-13 %). L'effectif des exploitations maraichères s'accroît. La dimension économique des structures augmente et en 2020, on compte davantage d'exploitations de grande taille qu'en 2010. L'emploi des salariés permanents non familiaux et surtout des saisonniers diminue. Les exploitants et coexploitants assurent toujours l'essentiel du travail (69 %).

Tableau 1

Le recensement agricole en quelques chiffres

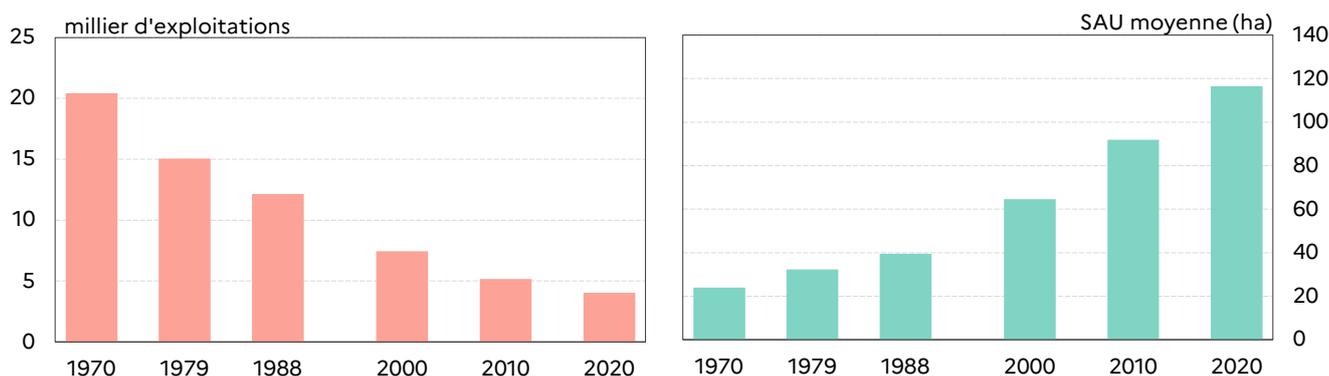
	2010	2020	Évolution 2020/2010	Écart 2020/2010
Exploitations	5 160	4 050	- 22 %	
<i>dont à spécialisation végétale</i>	55,2 %	61,0 %		+ 5,8
<i>à spécialisation animale</i>	26,8 %	23,5 %		- 3,3
<i>mixtes (polyculture, polyélevage)</i>	17,6 %	14,3 %		- 3,3
Part des exploitations sous statut individuel	65,6 %	53,0 %		- 12,6
Part des exploitations en agriculture biologique ¹	2,3 %	11,7 %		+ 9,4
Part des exploitations sous autres signes officiels de qualité ou d'origine ² (%)	12,1 %	14,3 %		+ 2,3
Part des exploitations vendant en circuit court ³	10,4 %	15,2 %		+ 4,8
Chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs (nombre de personnes)	6 400	5 100	- 21 %	
Part des chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs ayant 60 ans ou plus	21,5 %	26,3 %		+ 4,9
Part des femmes parmi les chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs	24,8 %	22,8 %		- 1,9
Travail agricole (ETP) ⁴	6 600	5 700	- 14 %	
SAU totale (ha)	474 240	471 114	- 1 %	
<i>dont céréales, oléagineux, protéagineux (%)</i>	68,6 %	65,8 %		- 2,8
<i>prairies (artificielles, temporaires, permanentes) (%)</i>	23,1 %	25,1 %		+ 2,0
<i>cultures permanentes (%)</i>	0,3 %	0,4 %		+ 0,1
SAU moyenne (ha) ⁵	92	116	+ 27 %	
Cheptel (UGB)	235 800	211 800	- 10 %	

1. Certifiée ou en conversion (cahier des charges officiel) / 2. Label rouge, IGP, AOC-AOP, STG / 3. Fleurs et plantes exclues en 2010 / 4. Hors prestations de service (ETA, Cuma...) / 5. Y compris exploitations sans SAU
 Champ : Vienne, hors structures gérant des pacages collectifs
 Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Graphique 1

Les exploitations sont moins nombreuses mais la SAU moyenne gagne 93 hectares en 50 ans

Évolution du nombre d'exploitations et de la SAU moyenne

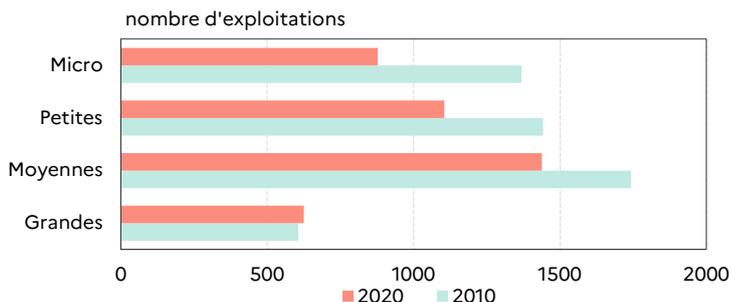


Champ : Vienne, hors structures gérant des pacages collectifs
 Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Graphique 2

Seul le nombre de grandes exploitations augmente

Taille économique des exploitations¹ en 2010 et 2020



1. Calculée en 2010 et 2020 « aux prix de 2017 »

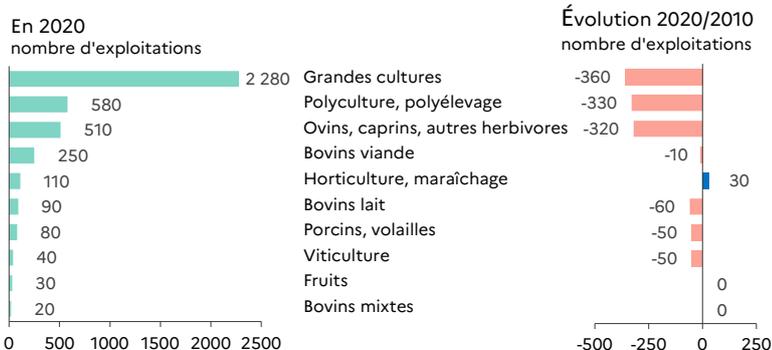
Champ : Vienne, hors structures gérant des packages collectifs

Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Graphique 3

Effectif en forte baisse des élevages d'ovins et caprins et des exploitations de polyculture et polyélevage

Orientation économique des exploitations en 2020 et évolution



Note de lecture : En 2020, le département compte 2 280 exploitations spécialisées en grandes cultures. Elles sont 360 de moins qu'en 2010.

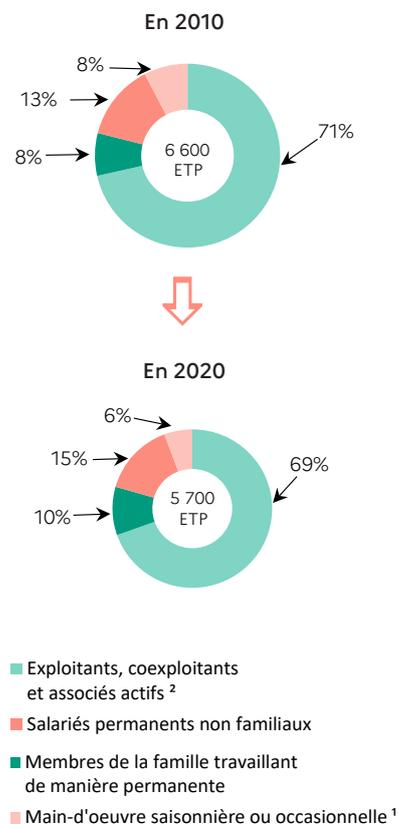
Champ : Vienne, hors structures gérant des packages collectifs

Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Graphique 4

L'emploi des exploitants et coexploitants toujours prédominant

Répartition du volume de travail dans les exploitations agricoles en 2010-2020¹ (ETP)



1. Hors prestations de service (ETA, Cuma...)

2. Coexploitants familiaux inclus

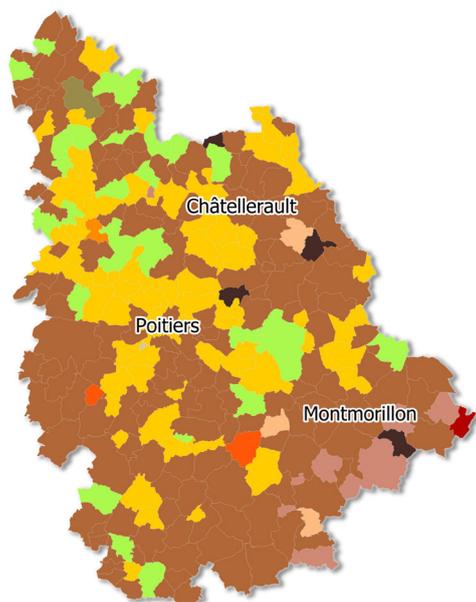
Champ : Vienne, hors structures gérant des packages collectifs

Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Carte 1

Des communes en grandes cultures ou en polyculture

Spécialisation des communes



Orientation technico-économique des communes

- Céréales et/ou oléoprotagineux
- Autres grandes cultures
- Fruits ou autres cultures permanentes
- Légumes et champignons
- Fleurs et/ou horticulture diverse
- Viticulture
- Bovins lait
- Bovins viande
- Bovins mixte
- Ovins ou caprins
- Equidés et/ou autres herbivores
- Porcins
- Volailles
- Combinaison de granivores (porcins, volailles)
- Polyculture et/ou polyélevage
- Sans exploitation

Champ : Vienne, hors structures gérant des packages collectifs

©IGN - Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Haute-Vienne

En 2020, la Haute-Vienne compte 3 600 exploitations, soit 1 200 de moins qu'en 2010. Les exploitations s'agrandissent et valorisent désormais en moyenne 79 hectares. La surface en céréales oléagineux protéagineux et en cultures permanentes augmente. Celle en prairies diminue mais occupe toujours une part importante de la sole agricole (78 %). Le nombre d'élevages recule fortement (-33 %). La moitié des exploitations de granivores et de bovins lait ont disparu, de même que 40 % des élevages d'ovins et 27 % des élevages de bovins viande (-550 fermes). La baisse est aussi très marquée parmi les exploitations combinant plusieurs types d'élevages. Quant aux exploitations spécialisées en productions végétales, elles sont plus nombreuses, que ce soit en grandes cultures, en maraichage, horticulture ou en arboriculture fruitière. En 2020, deux exploitations haut-viennoises sur dix sont à dominante végétale, le double de 2010. La dimension économique des structures augmente. Les exploitants et coexploitants assurent toujours l'essentiel du travail (72 %). L'emploi des aidants familiaux diminue, celui des saisonniers augmente. Si les formes individuelles restent majoritaires, les GAEC deviennent plus fréquents (15 % des exploitations en 2020 contre 8 % en 2010).

Tableau 1

Le recensement agricole en quelques chiffres

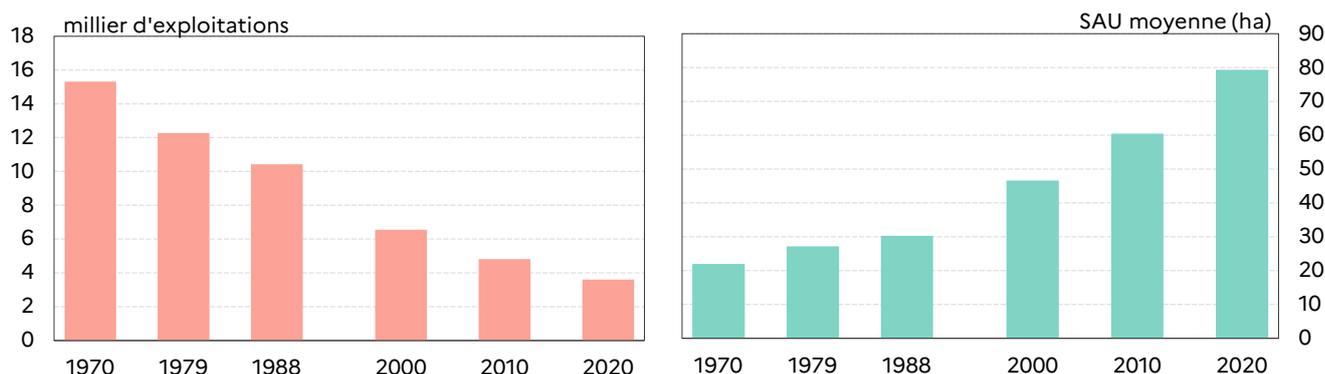
	2010	2020	Évolution 2020/2010	Écart 2020/2010
Exploitations	4 820	3 600	- 25 %	
<i>dont à spécialisation végétale</i>	9,2 %	19,0 %		+ 9,8
<i>à spécialisation animale</i>	82,0 %	73,1 %		- 8,9
<i>mixtes (polyculture, polyélevage)</i>	8,7 %	7,8 %		- 0,9
Part des exploitations sous statut individuel	78,8 %	67,4 %		- 11,4
Part des exploitations en agriculture biologique ¹	3,0 %	12,3 %		+ 9,3
Part des exploitations sous autres signes officiels de qualité ou d'origine ² (%)	30,4 %	31,4 %		+ 1,0
Part des exploitations vendant en circuit court ³	11,0 %	18,1 %		+ 7,1
Chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs (nombre de personnes)	5 800	4 500	- 22 %	
Part des chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs ayant 60 ans ou plus	21,4 %	27,2 %		+ 5,8
Part des femmes parmi les chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs	28,4 %	28,3 %		- 0,1
Travail agricole (ETP) ⁴	6 100	5 100	- 16 %	
SAU totale (ha)	291 348	286 006	- 2 %	
<i>dont céréales, oléagineux, protéagineux (%)</i>	12,5 %	15,0 %		+ 2,5
<i>prairies (artificielles, temporaires, permanentes) (%)</i>	81,4 %	77,9 %		- 3,5
<i>cultures permanentes (%)</i>	0,3 %	0,7 %		+ 0,4
SAU moyenne (ha) ⁵	61	79	+ 31 %	
Cheptel (UGB)	365 200	324 600	- 11 %	

1. Certifiée ou en conversion (cahier des charges officiel) / 2. Label rouge, IGP, AOC-AOP, STG / 3. Fleurs et plantes exclues en 2010 / 4. Hors prestations de service (ETA, Cuma...) / 5. Y compris exploitations sans SAU
 Champ : Haute-Vienne, hors structures gérant des packages collectifs
 Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Graphique 1

Les exploitations sont moins nombreuses mais la SAU moyenne gagne 57 hectares en 50 ans

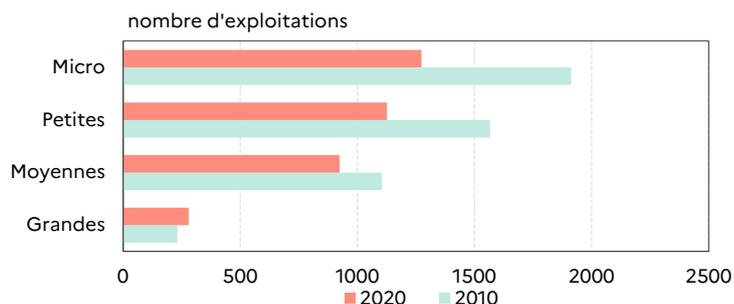
Évolution du nombre d'exploitations et de la SAU moyenne



Champ : Haute-Vienne, hors structures gérant des packages collectifs
 Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Graphique 2 Le nombre de grandes exploitations augmente

Taille économique des exploitations¹ en 2010 et 2020



1. Calculée en 2010 et 2020 « aux prix de 2017 »
Champ : Haute-Vienne, hors structures gérant des packages collectifs
Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Graphique 3 Seul l'effectif des exploitations spécialisées en production végétale augmente

Orientation économique des exploitations en 2020 et évolution

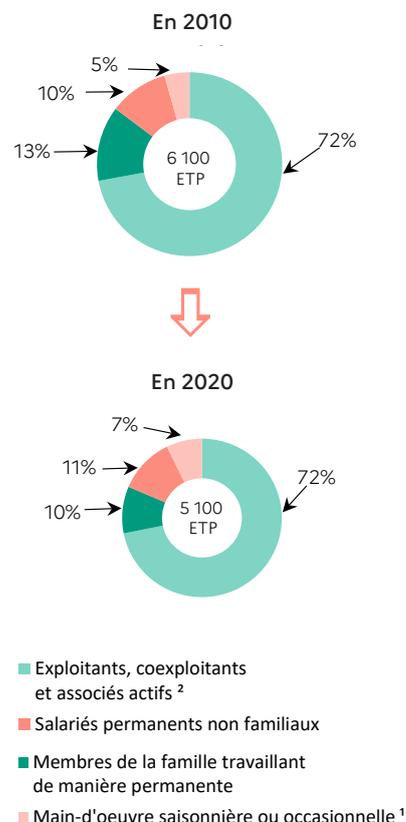


Note de lecture : En 2020, le département compte 1 520 exploitations spécialisées en bovins viande. Elles sont 550 de moins qu'en 2010.

Champ : Haute-Vienne, hors structures gérant des packages collectifs
Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Graphique 4 L'emploi des exploitants et coexploitants toujours prédominant

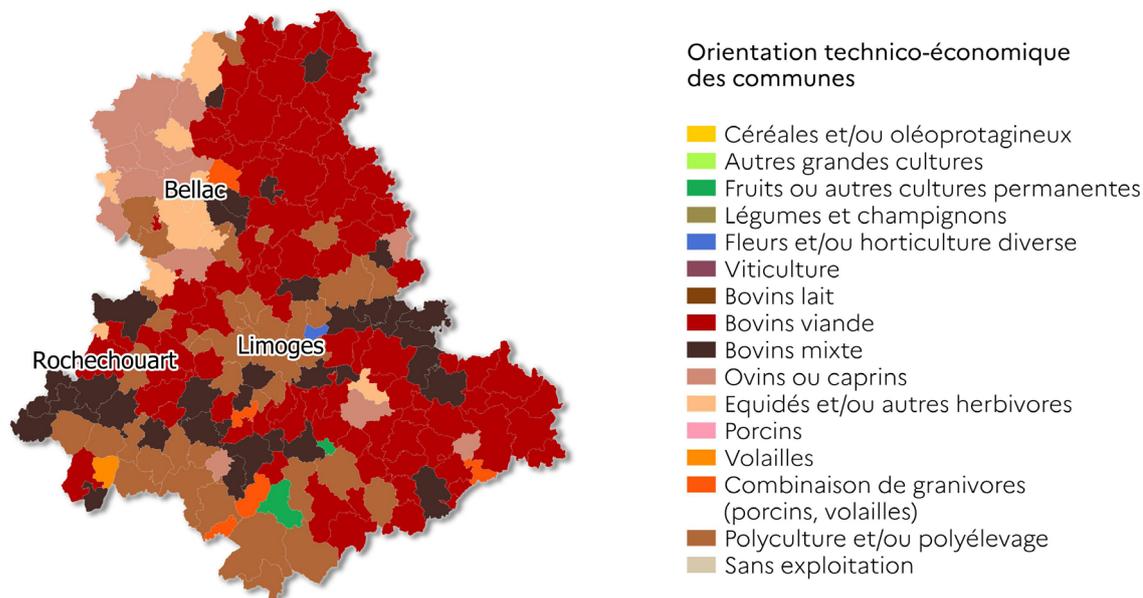
Répartition du volume de travail dans les exploitations agricoles en 2010-2020¹ (ETP)



1. Hors prestations de service (ETA, Cuma...)
2. Coexploitants familiaux inclus
Champ : Haute-Vienne, hors structures gérant des packages collectifs
Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

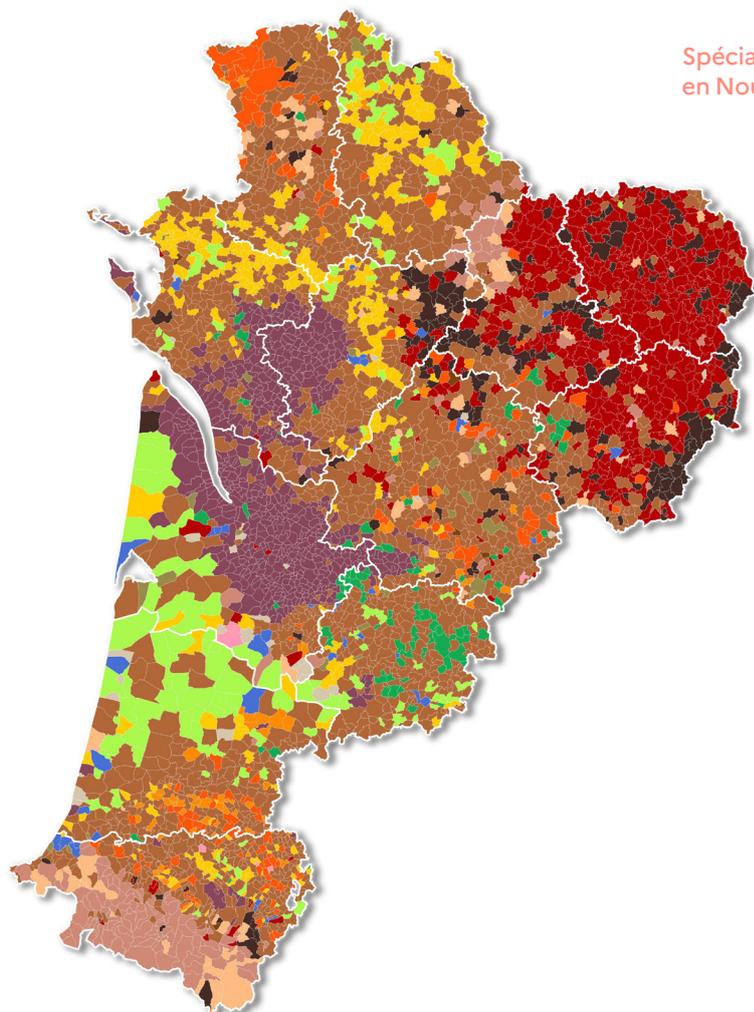
Carte 1 Une forte spécialisation des territoires en élevage de bovins viande

Spécialisation des communes



Champ : Haute-Vienne, hors structures gérant des packages collectifs
©IGN - Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Spécialisation agricole des communes en Nouvelle-Aquitaine



Orientation technico-économique des communes

- Céréales et/ou oléoprotagineux
- Autres grandes cultures
- Fruits ou autres cultures permanentes
- Légumes et champignons
- Fleurs et/ou horticulture diverse
- Viticulture
- Bovins lait
- Bovins viande
- Bovins mixte
- Ovins ou caprins
- Equidés et/ou autres herbivores
- Porcins
- Volailles
- Combinaison de granivores (porcins, volailles)
- Polyculture et/ou polyélevage
- Sans exploitation

Champ : Nouvelle-Aquitaine, hors structures gérant des packages collectifs
©IGN - Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Sources et définitions

Réalisé tous les 10 ans, le **recensement agricole** permet d'avoir une vision précise et exhaustive de l'agriculture à une échelle géographique fine et d'en analyser ses évolutions. Sont interrogées l'ensemble des **exploitations agricoles**, à savoir toute unité économique répondant aux critères suivants :

- avoir une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales ;
- atteindre une dimension minimale, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache, 6 brebis mères...);
- avoir une gestion courante indépendante de toute autre unité. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirene ou d'un identifiant de demande d'aide de la politique agricole commune (PAC) présume de l'indépendance de gestion.

La production brute standard (PBS), par un jeu de coefficients attribués aux cultures et aux cheptels, donne une valeur au potentiel de production des exploitations. Elle permet de classer les exploitations en différentes tailles économiques. Le recensement agricole est l'occasion de revoir ce classement. Ainsi, à partir de 2020, sont considérées « micro », les exploitations dont la PBS est inférieure à 25 000 euros, « petite », celles dont la PBS est comprise entre 25 000 et 100 000 euros, « moyenne » celles avec une PBS comprise entre 100 000 et 250 000 euros et « grande » celles de plus de 250 000 euros de PBS.

Le calcul de la PBS permet aussi de classer les exploitations selon leur spécialisation (ou orientation technico-économique). Une exploitation est considérée comme spécialisée dans une production quand au moins deux tiers de sa PBS sont générés par cette production.

Les coefficients utilisés dans cette publication sont calculés à partir des prix et rendements moyens de la période 2015-2019, ce qui fournit les PBS moyennes de 2017 (*note méthodologique* en fichier associé).

Un équivalent-temps-plein (ETP) correspond au travail d'une personne à plein-temps pendant une année entière (un ETP = au moins 1 600 heures travaillées sur l'année).

L'unité de gros bétail (UGB) est utilisée pour comparer ou agréger des effectifs animaux d'espèces ou de catégories différentes. À chaque type d'animal est attribué un coefficient basé sur ses besoins alimentaires. L'UGB mentionnée dans cette publication est celle tous aliments (UGBTA).

Cette publication présente les premiers résultats, provisoires, du recensement agricole 2020.



POUR EN SAVOIR PLUS

Dossier "recensement agricole" sur le site Internet de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine :

<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Le-recensement-agricole-2020>



www.draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
Le Pastel 22 rue des Pénitents Blancs CS 13916 87039 LIMOGES CEDEX1
Tel : 05 56 00 42 00
Courriel : contact.sriset.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Philippe de GUENIN
Directeur de publication : Pierre ETCHESAHAR
Rédactrice en chef : Véronique DELGOULET
Rédacteur : Catherine BEAUDEMOULIN
Composition : Sriset
Dépôt légal : À parution ISSN : 2644-9668 © Agreste 2021

agreste.agriculture.gouv.fr

[AGRICULTURE.GOUV.FR](https://agriculture.gouv.fr)



[ALIMENTATION.GOUV.FR](https://alimentation.gouv.fr)

